



21^{ème} Conférence des Parties pour le Climat

Paris, 30 Novembre - 11 Décembre 2015

Synthèse des activités et plaidoyer

Green Cross pendant la CoP21



25 janvier 2016

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Avant-propos | 4 |
| I. UNE COP21 RICHE D'ÉVÉNEMENTS | 5 |
| 1 ^{er} décembre..... | 5 |
| Plateau TV - Présentation de la position du Comité 21 sur les négociations..... | 5 |
| Side-event du Forum Chine-Europe – présentation du texte commun | 7 |
| 2 décembre..... | 8 |
| Side-event World Summit Climate & Territories (WSCT)..... | 8 |
| # Climate is Water | 9 |
| 3 décembre..... | 10 |
| Side-event « Réparer et protéger l'océan pour s'assurer un climat serein et une humanité préservée, ParisClimat2015 – Objectif OCEAN »..... | 10 |
| Side-event - La vision des peuples autochtones face au dérèglement climatique | 14 |
| 4 décembre..... | 15 |
| Sommet des Elus locaux pour le Climat | 15 |
| Conférence - Comment les entreprises s'adaptent aux dérèglements climatiques ? | 16 |
| Side-event - Adaptation to Climate Change using Natural Infrastructures Solutions for Water Management”..... | 17 |
| Table ronde « Les transformations structurelles de l'Afrique »..... | 18 |
| 5 décembre..... | 19 |
| Plateau-TV « Eau et océans : comment éviter les scénarios catastrophes du futur à l'heure de la COP21 » en partenariat avec le Partenariat Français pour l'Eau | 19 |
| 6 décembre..... | 20 |
| Agora « Diplomatie et outre-mer » - Grand Palais..... | 20 |
| Projection-débat du film « Nos enfants nous accuseront » de Jean-Paul Jaud | 20 |
| Projection « La Poursuite de l'Endurance - Sur les traces de Shackleton » | 21 |
| 9 décembre..... | 22 |
| Déclaration des droits et devoirs de l'Humanité..... | 22 |
| 10 décembre..... | 23 |
| Agora « Océan et économie circulaire » | 23 |
| 11 décembre..... | 26 |
| Débat du Réseau Projection : « Les solutions face aux risques climatiques en milieu urbain : expériences ouest-africaines » | 26 |
| II. 11 JOURS QUI MENENT A UN ACCORD HISTORIQUE | 28 |
| Message de Jean-Michel Cousteau aux négociateurs..... | 28 |
| Décryptage de Nicolas Imbert le 5 décembre, à mi-chemin des négociations | 29 |



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

| | |
|---|-----------|
| Les 8 +1 mots-clés qui font aujourd’hui défaut..... | 30 |
| Décryptage du texte du 9 décembre..... | 32 |
| Décryptage du texte du 10 décembre..... | 33 |
| Un projet de texte qui peut faire histoire si signé aujourd'hui | 34 |
| Green Cross salue un texte historique à Paris..... | 36 |
| III. WEB TV GREEN CROSS FRANCE ET TERRITOIRES..... | 38 |
| La transition énergétique, une réalité sur les territoires – Web TV Green Cross : | 38 |
| Iles et espaces littoraux, sentinelles du climat : vimeo.com/148277026 | 38 |
| Entreprendre au féminin pour le climat : vimeo.com/148332591 | 38 |
| Les Chefs d’Etat seront-ils au rendez-vous de la CoP21 ? | 38 |
| La mobilisation des territoires..... | 39 |
| L’implication citoyenne à la CoP21..... | 39 |
| Protéger les océans pour un climat serein et une humanité préservée | 39 |
| Eau, océan et climat | 39 |
| Entreprendre et investir pour le climat..... | 39 |
| IV. DES TRAVAUX ET ENGAGEMENTS QUI FERONT DATE..... | 40 |
| Déclaration des Droits de l’Humanité | 40 |
| Climat – Objectif OCEAN..... | 47 |
| <i>Déclaration de Paris – 8 juin 2015.....</i> | 47 |
| Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins..... | 52 |
| Remerciements..... | 53 |



Avant-propos

Le 12 décembre 2015 restera une date historique : le monde se met en ordre de marche vers une nouvelle mobilisation pour lutter contre le dérèglement climatique.

Ne boudons pas notre plaisir : même si il est perfectible, cet accord est historique, et ouvre une nouvelle page dans la gouvernance mondiale. C'est pourquoi, Green Cross a salué dès le 12 décembre un accord historique à Paris. Qu'il nous soit en particulier permis de remercier l'ensemble des équipes de négociation française, péruvienne et marocaine pour la qualité du travail accompli, et la mobilisation sans faille de la société civile, dans toutes ces composantes, qui a permis de rendre envisageable cet accord.

Dès maintenant, nous co-construisons les prochaines étapes, et en particulier la CoP22. Le texte reconnaît le rôle des acteurs non-gouvernementaux, ainsi que la nécessité d'une approche concrète, opérationnelle, sur les territoires. C'est également notre raison d'être, ce qui rend très dense le chemin restant à accomplir par les présidences française et marocaine de la CoP pour instancier à Marrakech les engagements de Paris.

On se réjouit que la confiance revienne dans les négociations inter-nationales, et qu'il soit possible de passer de la phase d'enlisement vécue à Copenhague pour tourner la page et enclencher à Paris une phase de co-construction – il faudra développer à la fois une vision 2050, une meilleure opérationnalité du système onusien et des mécanismes d'engagements tenus et revus.

Nous avons souhaité, à travers ce fascicule, vous permettre de revivre avec nous cette CoP21, commencée le 29 novembre au soir, terminée le 12 décembre dans l'allégresse.

C'est l'objet du présent document. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Nicolas Imbert, directeur exécutif de Green Cross France et Territoires



Retrouvez notre perception de la CoP21 en mots et en images sur cop21.mobi et sa webTV sur tv.cop21.mobi

Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

I. UNE COP21 RICHE D'ÉVÉNEMENTS

1e décembre

Plateau TV - Présentation de la position du Comité 21 sur les négociations

La présence d'administrateurs membres du Bureau du Comité 21 représentant les entreprises, associations, universités, collectivités locales, montre que tous les acteurs de la société s'approprient le sujet du climat, et contribuent chacun à leur manière à lutter contre le dérèglement climatique. La force fédératrice du Comité 21, autour d'un objectif commun, illustre le mouvement dans lequel s'inscrit la société, et le moment de bascule dans lequel on se situe.



Brice Lalonde a mis en évidence un élément nouveau : les chefs d'Etat s'intéressent dorénavant aux négociations climatiques, ce qui est très positif car ce sujet nécessite une impulsion politique majeure pour avancer. Il a également souligné le fait que les négociations climatiques se sont toujours nourries d'actions provenant de l'extérieur, de la société civile. L'action des différents acteurs non-étatiques est donc essentielle car elle complète l'action étatique et par leur professionnalisme, la rend plus ambitieuse.

Nicolas Imbert, administrateur du Comité 21, représentant du collège des associations, a souligné leur passage, en un peu plus de 20 ans, d'une posture d'avant-garde, mais déconsidérée, à une posture de démocratie en action.

Cette transformation s'est accompagnée d'une dynamique inclusive : la présence des femmes et des jeunes, qui nourrissent les Agenda 21, sont la preuve du multilatéralisme des solutions apportées. Par ailleurs, de la COP21 à la COP22, un chemin s'effectue de la rive Nord à la rive Sud, région où l'on a le plus expérimenté le multilatéralisme.

Enfin, la plateforme NAZCA et l'agenda LPAA (Lima-Paris Action Agenda) témoignent de cette logique de co-construction.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Bettina Laville a procédé à un point sur la première journée de négociations.

- Premier constat, positif : la COP21 a mieux été préparée que Copenhague, l'intervention dès le premier jour des chefs d'Etat est très positive car eux seuls ont le pouvoir de dépasser les blocages.
- Toutefois, même si les discours de chefs d'Etat ont évoqué les questions centrales de financement, de justice climatique, et témoignent d'une progression dans la connaissance du sujet, un contraste est à craindre avec la réalité.
- Des blocages existent en effet : beaucoup de pays du Sud, de même que Laurent Fabius, ont annoncé vouloir un accord « juridiquement contraignant », ce qui ne fait pas consensus. La France va donc certainement devoir mettre en place un accord original de par sa flexibilité.

Autre blocage : les mesures mises en œuvre pour l'adaptation devraient être équivalentes à celles dédiées à l'atténuation.



Dernier point : alors que l'agrégation des contributions étatiques est insuffisante, quels leviers permettront de passer de 3 à 2 degrés de réchauffement climatique ? Les actions des coalitions non-étatiques ont une importance fondamentale car elles pourraient nous faire parvenir à 2°C.

Enfin, nombre de voix s'élèvent pour dire que le cadre diplomatique de la conférence ne correspond plus à la réalité. Le texte établi à Kyoto consistait en un traité, relevant donc du droit international classique.

Aujourd'hui, pour en référer au principe de responsabilité de Hans Jonas, on peut considérer que le réglementaire est encore très fort, et que des mesures de contrainte doivent être adoptées. Cependant, il réside un problème : les pays sont-ils en mesure d'accomplir ce qu'ils avancent, ont-ils la possibilité de le faire ?



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Side-event du Forum Chine-Europe – présentation du texte commun

Suite à la rédaction du texte commun par le Forum Chine Europe (FCE), entrepris préalablement à la CoP20 à Lima et qui a fait l'objet depuis d'un dialogue constant animé par le Forum Chine Europe (Chine-Europa Forum), le side-event a présenté ce texte, remarquable en ce qu'il est parvenu à faire consensus entre des acteurs non-étatiques chinois et européen. Les intervenants ont souligné que la volonté de lutter contre le dérèglement climatique devient une préoccupation forte pour 93% des Chinois.



Par ailleurs, la Chine se présente désormais comme une solution et non plus comme un problème, elle est maintenant capable de montrer l'exemple. C'est le cas avec la mise en place de critères qui normalisent l'urbanisation durable, actuellement testés actuellement dans des communes et des quartiers chinois, pour ensuite être exportés dans d'autres pays. La Chine met également l'accent sur la sensibilisation de la jeunesse, en passant par l'éducation ; ainsi que celle des adultes avec la diffusion d'un « Livre Blanc » qui définit les objectifs et les solutions pour économiser les ressources énergétiques et diffuser les énergies renouvelables.



De nombreuses informations complémentaires sont disponibles et régulièrement actualisées sur le site web du Forum Chine-Europe <http://www.china-europa-forum.net/>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



2 décembre

Side-event World Summit Climate & Territories (WSCT)

Du Sommet Mondial Climat et Territoires à la COP21 et au-delà : propositions et dynamique commune des acteurs non-étatiques

Retrouvez l'enregistrement audio et la déclaration conclusive de cet atelier : <http://bit.ly/1VBobAt>

Ce side-event a permis de faire le point sur la reconnaissance des acteurs non-étatiques dans l'accord de Paris, et de valoriser leur implication dans la résolution de la crise climatique. La discussion s'est déroulée en deux temps : plusieurs retours sur les résultats positifs du Sommet Mondial de Lyon de juillet dernier, suivis d'une table ronde autour des potentielles problématiques à développer. Une dizaine d'intervenants ont développé des thématiques liées aux questions de développement territorial durable ainsi que celle du rôle des entités administratives locales sous l'impulsion de politiques publiques durables. Etaient présentes des personnalités aussi diverses que Jorge Furgado de la Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien, Thierry Dedieu de la CFDT et Patrick Klugman de la Mairie de Paris. Nicolas Imbert y a présenté les conclusions du groupe de travail adaptation, co-présidé avec ICLEI et la Chambre de Commerce Internationale. Les travaux mettent en avant l'approche infra-étatique de la gestion des ressources naturelles, et une meilleure intégration des acteurs locaux comme les villes ou les gouvernements fédérés dans le processus de gouvernance économique et social. Il s'agirait ainsi d'adopter une approche plus inclusive renforçant la crédibilité des initiatives publiques. Cela insinuerait d'impliquer sur la durée des acteurs comme les entreprises, les mairies et les organismes éducatifs dans une nouvelle conception d'une planification territoriale et d'une économie circulaire voulues plus résilientes.



Plus d'informations sur le site web du Sommet Mondial Climat et Territoires :

<http://en.rhonealpes.fr/1202-world-climate-summit-2015-fr.htm>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Climate is Water

La journée du 2 décembre était notamment consacrée à l'eau, thématique particulièrement défendue par Green Cross International et France.

La campagne #ClimateIsWater est une initiative internationale et multi-acteurs. Elle est née de la volonté d'acteurs variés du domaine de l'eau de se réunir pour donner davantage de visibilité à cette thématique au sein des discussions de la COP21 et au-delà.

Cette initiative a permis de faire converger les sujets du climat et de l'eau, le 2 décembre, à l'espace Générations Climat du Bourget, à l'occasion d'une « Journée de l'Eau ». Cette journée vise à accroître la visibilité de la thématique de l'eau et la sensibilisation politique, ainsi que de montrer en quoi l'eau est pourvoyeuse de solutions face aux défis que pose le dérèglement climatique, en cohérence avec la thématique « résilience » du programme officiel de la COP21 au 2 décembre.

A l'occasion de la COP21, la journée #ClimateIsWater offre donc l'opportunité de lancer un appel pour une meilleure inclusion de l'eau dans l'agenda et les plans de mise en œuvre de la COP.

Au-delà de la COP21, #ClimateIsWater est un moyen de mettre en évidence le lien entre l'eau et les problèmes climatiques, et créer un calendrier centralisé des événements à ce propos sur le site de l'AGWA : alliance4water.org/events/cop21.

Retrouvez le programme de l'Alliance 4 water :

<http://alliance4water.org/climateiswater/campaign/index.html>

Une conférence de presse a réuni Ségolène Royal et la Ministre de l'eau marocaine (Dr Charafat Afailal) ce jour-là. Ségolène Royal y a exprimé son soutien à une plus grande prise en compte de l'eau (16'30"). La Ministre Afailal dit, elle, toute l'importance que le Maroc veut accorder à l'eau à Marrakech (5'30").

Retrouvez la vidéo de cette conférence de presse : <https://vimeo.com/148126595>



Green Cross France et Territoires, ainsi que Green Cross International, membres de la campagne #ClimateIsWater, ont eu l'occasion d'exercer un plaidoyer et de rencontrer des délégations, avec d'autres membres (dont AGWA, membre fondateur). Le but : faire reconnaître, dans le texte de l'accord, l'importance de l'eau, et ce, à deux égards:

- L'omniprésence et le rôle joué par l'eau dans les problématiques climatiques
- L'importance de préserver les écosystèmes aquatiques et de mieux gérer les ressources dans le cadre des plans d'adaptation et d'atténuation.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

3 décembre

Side-event « Réparer et protéger l’océan pour s’assurer un climat serein et une humanité préservée, ParisClimat2015 – Objectif OCEAN »

Suite à nos travaux du 8 juin 2015 (<http://ocean.cop21.mobi>), Green Cross a réuni de nombreux acteurs représentatifs des littoraux du monde, de la Polynésie aux côtes marocaines, de la Bretagne à la Nouvelle-Calédonie en passant par les pôles, qui ont témoigné de la nécessité d’agir pour les Océans.

Pour *Bettina Laville*, Conseillère d’Etat, fondatrice du Comité 21, la saturation de la capacité des océans à absorber le CO₂ est un problème d’autant plus important qu’ils capturent 30% des émissions de CO₂, et nous rendent de l’oxygène. Bettina Laville voit la nécessité d’un rassemblement des acteurs de l’eau pour ne pas faire de l’océan un espace inerte. La France, qui est la deuxième nation maritime au monde avec 11 millions de km² de littoraux, ce qui implique la présence de peuples d’outre-mer, devrait s’investir davantage sur ce sujet.



A la suite de cette introduction, la projection du webdocumentaire court réalisé sur les conséquences du cyclone PAM par la réalisatrice Ania Freindorf (disponible sur <https://vimeo.com/GCFT>) a permis de donner la parole aux peuples du Pacifique Sud et de transmettre leur message sur la nécessité d’agir pour préserver leurs îles, sentinelles du dérèglement climatique.

Iles, pôles et océans : sentinelles du climat ?

Dominique Martin-Ferrari, journaliste à Métamorphose Outre-mer, a introduit son propos sur la géopolitique de l’océan, les préoccupations des Etats, prioritairement économiques, et non universalistes, comme l’est la question du dérèglement climatique. Elle a insisté sur le statut de l’Antarctique, dont le protocole de protection sera remis en cause avec la renégociation du Traité sur l’Antarctique, qui pourra mettre sa sanctuarisation en danger.

Sebastian Copeland, photographe, explorateur et environnementaliste, spécialiste de l’Arctique, a insisté sur les impacts du dérèglement climatique dans les régions polaires. L’Arctique est un océan entouré de continents, au contraire de l’Antarctique. Hydrocarbures et énergies minérales y sont convoités. L’Arctique ne doit pas se transformer en supermarché ni en autoroute internationale, car cela



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d’intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

aurait un effet dévastateur, tant pour les rejets de gaz carbonique que les risques de marée noire. De cette fragilité découle le besoin de mettre en place un protocole qui protège l'Océan Arctique.

Maina Sage, députée de Polynésie, co-auteur du rapport d'information n°3172, « Les outre-mer aux avant-postes du changement climatique », a rappelé ce que représentent les Outre-Mer pour la France, seconde puissance maritime mondiale. 97% de la ZEE (Zone Economique Exclusive) de la France est située dans les Outre-Mer. Pour les Océaniens, l'océan est un lieu de vie, une ressource alimentaire, une prolongation des territoires insulaires. Elle a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des solutions alliant savoirs traditionnels et technologies d'aujourd'hui.

Pour *Anthony Lecren*, ministre de Nouvelle-Calédonie, en charge des affaires coutumières et du développement durable, co-initiateur du forum Oceania 21, la notion de territoire maritime est dépassée au vu de la situation de la planète: la prise en compte des océans doit être désintéressée et se faire de manière responsable. Il a insisté sur l'éducation et la nécessité de transmettre les connaissances ancestrales qui ont fait leur preuves et sont adaptées aux contextes spécifiques rencontrés en Océanie.



Thierry Touchais, directeur de la Fondation Goodplanet, estime que la question des ressources halieutiques touche tout un chacun puisque l'alimentation concerne tout le monde. Il a présenté l'application « Planète océan » qui permet de choisir le poisson qu'on peut consommer en fonction de la qualité et de la quantité de stock de cette espèce, ainsi que de la méthode de pêche. Selon lui, l'alimentation a un rôle à jouer pour préserver la nature. Il a notamment cité l'implication des pêcheries de crevettes dans le rétablissement des mangroves.

Erin Meezan, vice-présidente Développement durable d'Interface, a mis en avant la valorisation des filets de pêche à poissons, qui peuvent servir de ressource, ce que fait Interface, en les transformant en dalles moquette. Elle considère nécessaire d'opérer un retour sur la chaîne d'approvisionnement afin de parvenir à une circularité dans les processus de production. De plus, ce projet est ouvert sur la société car il fait vivre des populations locales.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Brigitte Bornemann, directrice des publications « Energie de la mer », a présenté le portail des énergies de la mer : regroupant des informations économiques, technologiques et sociétales, dont le premier objectif est de convaincre en donnant la parole, en permettant les échanges et de se rencontrer. Cela passe par la sensibilisation : il faut savoir informer, vérifier et transmettre l'information. Brigitte Bornemann invite à soutenir l'initiative du forum de la mer qui se déroule au mois de mai et partage une ambition : mieux utiliser tout en protégeant les mers.



Marc Legall, enseignant, coordinateur du groupe de travail Lycée Vauban / Virtualys, a présenté un outil pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la mer : un « jeu sérieux » (*serious game*) consistant à implanter des hydroliennes et éoliennes le long du littoral, qui permet de voir sur un smartphone les effets de leurs choix d'implantation.

Christophe Buffet, chercheur et consultant en changement climatique et réduction des désastres climatiques à l'EHESS, centre ses recherches sur les effets des négociations climatiques, en insistant notamment sur le Bangladesh. Dans ce pays, 53 millions de personnes vivent dans des zones à risque : les enjeux d'adaptation sont cruciaux, vitaux, alors que paradoxalement, et de manière injuste, ces personnes sont très peu émettrices d'émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, si le Bangladesh est un des pays les plus vulnérables au dérèglement climatique, il faut également souligner qu'il est l'un des plus résilients.

Dominique Héron, Président France de la Commission Environnement et Energie de la Chambre de commerce internationale, considère que l'empreinte environnementale terrestre doit être remplacée par une approche plus systémique. Les voies maritimes sont des voies d'échange, qui permettent le transport et les exportations. Les entreprises sont des acteurs essentiels d'un contrat de paix, qui doit impliquer le plus grand monde. La CCI engage ses membres à agir par la protection et la régénération des espaces océaniques. Concrètement, cela passe par le système GIRAC (gestion intégrée des résidus sur les côtes), qui permet de traiter ce que l'hinterland peut rejeter.

Raymond Van Ermen, Conseiller du Président d'European Partner for the Environment, a particulièrement insisté sur le développement des synergies et le multilatéralisme qui doit s'effectuer. Il a souligné l'importance de la Déclaration ParisClimat2015 Objectif OCEAN : cette déclaration comporte un certain nombre d'engagements qui rendent comptable les signataires, avec des mécanismes qui porteront aussi sur le lien avec les Objectifs du Développement Durable où est inscrit un objectif océan.

Houria Tazi Sadeq, Présidente de l'Alliance Maghreb Machreq pour l'Eau (ALMAE), a souligné une incohérence juridique et politique.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Le Maroc vient d'adopter la nouvelle loi 81-12 sur l'eau, qui n'intègre pas le littoral, alors que le pays compte de nombreux kilomètres de côtes et d'embouchures. D'autre part, il existe un Ministère de l'eau séparé de celui dédié à l'environnement. Or, Houria Tazi Sadeq estime que le défi du climat ne peut laisser des politiques compartimentées, mais qu'il faut au contraire travailler dans l'intersectorialité et la coordination, faire le lien entre l'échelon national, local, et international. Autre problème : la partie atlantique de la côte n'est pas protégée internationalement. En revanche, la Méditerranée bénéficie du protocole de la Convention de Madrid, qui est toutefois imparfait puisque les négociateurs ne viennent pas du milieu de l'eau, quand bien même il s'agit de la convention de la mer et du littoral. Houria Tazi Sadeq a enfin dénoncé le retard pris dans les politiques de protection qualitative de l'eau.

Annick Girardin, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a conclu ce side-event en mettant en avant la mobilisation que suscite, et devrait davantage susciter, la question des océans.

Les négociations climatiques devraient avoir le même traitement que le sujet des forêts. La perspective d'un océan des solutions a également été mise en valeur : si ceux qui y vivent souffrent, l'océan est aussi porteur de nombreuses promesses, celle d'un climat préservé, d'une protection des populations des catastrophes climatiques, la modification du stock de poissons et d'espèces invasives. La COP21, qui promet de limiter l'augmentation des températures à 2°C, pourrait apporter d'autres réponses à ces problèmes. La difficulté de parvenir à cet objectif, et la quasi-impossibilité de limiter le réchauffement à 1,5°C, pourra être résolue par les mécanismes de révision, qui pourront permettre de s'en rapprocher.

Le volet adaptation est déjà utile et opérationnel : la ministre a par exemple cité le système d'alerte CREWS qui permet de contrer le fait que peu d'Etats insulaires disposent d'un système d'alerte, par manque d'informations météorologiques, et ainsi de sauver des vies en prévenant les populations en cas d'évènement climatique extrême.

Pour la ministre, il y aura un avant et un après COP21, en ce sens que la conférence climat aura au moins permis de montrer l'ambition des Etats insulaires et représentera un tournant pour l'économie bleue et verte, qui prend en compte la protection des océans et le développement économique.

Les problématiques et opportunités que constituent la durabilité, la préservation environnementale et la prospérité seront davantage mises en valeur.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Side-event - La vision des peuples autochtones face au dérèglement climatique

Par France Libertés

La question que nous posent les peuples autochtones est la suivante : quelle planète allez-vous laisser à nos enfants, et quels enfants allez-vous laisser à notre planète ? Qui représente et est le gardien des droits de la nature, de l'air, de l'eau, de la forêt ? Qui donne la permission pour exploiter, forer ?



© France Libertés

Malgré une reconnaissance de plus en plus répandue au sein des organisations internationales comme des sujets de droit, les peuples autochtones rencontrent encore des difficultés à faire valoir leurs droits. Par ailleurs, ils ne sont pas considérés comme des autorités étatiques et font donc partie, lors des négociations climatiques, de la société civile.

Cela vient notamment du fait que leur relation matérielle, spirituelle, économique (au sens *oïkos* et *nomos*, l'usage des ressources) avec la terre diffère complètement de la nôtre. Le rapport prédateur que nous entretenons avec la terre est dénoncé depuis les années 70, tout comme la recrudescence des conflits qu'entraîne la dégradation du système terre. Tom BK Goldtooth, d'Indigenous Environment Network, comparait leur relation à celle d'une mère avec son enfant. Il pense que le défi des peuples autochtones consiste à relayer leurs connaissances et point de vue au sein de la CCNUCC, afin de créer un nouveau paradigme.

Pour faire valoir leurs voix, les populations autochtones de 7 régions se sont réunies autour d'une position commune, au sein d'assemblées appelées CAUCUS. Leurs revendications pendant la COP consistent en quatre principes :

1. L'inscription dans l'accord de Paris du respect des droits des peuples autochtones dans les politiques contre les dérèglements climatiques
2. La reconnaissance de leurs savoirs traditionnels et modes de vie comme solutions à l'atténuation et à l'adaptation
3. Leur participation au processus liés au dérèglement climatique et aux programmes locaux, nationaux et internationaux
4. Un accès direct aux fonds de finance du climat, ce qui leur est difficile étant donné qu'ils ne sont pas reconnus comme des entités étatiques

Pour eux, la solution du marché n'en est pas une : le concept de croissance est opposé à la nature, et ne prend pas en compte ses limites. Le marché est perçu comme une manipulation de ce qui est sacré. Pour *Marie Rowe*, les peuples autochtones sont remarquables de par leur résilience, ce qui justifie qu'il ait une alliance avec les chercheurs et les politiques car leurs connaissances sont complémentaires. Ils ne sont pas des victimes passives mais ont des solutions. La question de l'adaptation n'est nullement nouvelle pour eux, car elle a toujours été au cœur de leurs modes de vie : ils ont toujours connu les limites de la nature et pris en compte les générations futures, « respecter et conserver ».



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

4 décembre

Sommet des Elus locaux pour le Climat Créer une mobilisation historique autour des solutions des villes

Retrouvez les vidéos de la journée : <http://bit.ly/1RbfEFm>

Pour la première fois pendant une Conférence pour le Climat (COP), les principaux réseaux européens et mondiaux de villes (tels que CGLU, ICLEI, C40, l'AIMF ou le CCRE) se sont rassemblés pour s'engager en faveur du climat. Cette mobilisation sans précédent a montré le rôle historique qu'entendent jouer les villes, qui concentrent une part considérable des émissions de gaz à effet de serre mais qui ont surtout des solutions concrètes à apporter face au défi que représentent les dérèglements climatiques. Logement, transports publics, gestion des ressources, plans climats, sobriété énergétique: autant d'outils qu'elles peuvent aujourd'hui mettre en avant au service d'objectifs ambitieux.

A l'occasion du sommet, les élus locaux du monde entier ont formalisé leurs engagements par l'adoption et la signature d'une déclaration politique commune. Y ont été abordés tous les aspects de la lutte contre les changements climatiques : réduction des émissions, adaptation et financement.

Afin que les villes pèsent dans les négociations officielles, une délégation de Maires, conduite par Michael Bloomberg et Anne Hidalgo a délivré les conclusions du Sommet au Bourget lors de l'«Action Day» du 5 décembre, le lendemain du Sommet.



- Promouvoir et dépasser, dans toute la mesure de notre autorité, les objectifs de l'Accord de Paris 2015 négocié lors la COP21
- Produire et mettre en œuvre des stratégies participatives de résilience et des plans d'action afin de s'adapter au nombre croissant de catastrophes liées aux changements climatiques d'ici à 2020
- Réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030 (soit 30 % de la différence prévue entre les engagements nationaux actuels et les niveaux d'émissions recommandés par la communauté scientifique pour limiter le réchauffement à 2 degrés)
- Soutenir des objectifs ambitieux en faveur du Climat tels que la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur nos territoires ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050
- Nous engager dans des partenariats mutuels et avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour développer la coopération, mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités, multiplier les solutions en faveur du Climat, élaborer des outils de mesure et promouvoir des mécanismes financiers innovants et les investissements verts.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Réduction des émissions, adaptation et financement: les trois piliers de l'engagement des Villes

Sur le financement, les partenariats avec les entreprises et le secteur privé ont également été au cœur du Sommet du 4 décembre, en vue d'accélérer la transition énergétique et écologique dans les métropoles. Les outils de financement disponibles et à venir pour les villes et les collectivités dans la lutte contre dérèglement climatique seront étudiés et renforcés, en mettant en commun et en développant des expériences novatrices.

Parce que les enjeux climatiques reposent sur l'engagement des générations futures, le Sommet a accordé enfin une place de choix à la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux climatiques.



Conférence - Comment les entreprises s'adaptent aux dérèglements climatiques ?

Par EPE (Entreprise pour L'Environnement) – Grand Palais

Participants :

- Anne Ged, Directrice générale de l'Agence Parisienne du Climat
- Philippe Thiévent, Directeur de CDC Biodiversité
- Stefano Bonelli, consultant senior ERM
- Adam Koniuszewski, Directeur exécutif de Green Cross International
- Christian Dubost, Directeur Environnement et développement durable de la SNCF
- Hélène Lebedeff, Directrice adjointe du développement durable de Veolia
- Modératrice : Claire Tutenuit, Entreprise pour l'Environnement

La politique climatique et la gestion du risque d'entreprise

La réalité du dérèglement climatique et de ses impacts ne fait plus débat. Partant de ce constat, Anne Ged, directrice générale de l'Agence Parisienne du Climat, observe que si la réponse à cette réalité est intégrée dans les politiques publiques (la ville de Paris, par exemple, a travaillé sur ce sujet depuis 2012), cette prise en compte fait également de plus en plus partie du processus du risque d'entreprise. De même,

Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89



contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

dans le secteur privé, Stefano Bonelli, consultant principal à l'Environmental Resources Management consultancy (ERM), a affirmé que le risque d'entreprise lié au climat est un des secteurs d'activités qui croît le plus vite.

Les réalités urgentes du dérèglement climatique

Pour le directeur Développement durable de la SNCF, Christian Dubost, le dérèglement climatique a déjà un impact sur les activités du groupe du fait des températures extrêmes relevées lors des vagues de chaleur, qui déforment les rails et déclenchent des incendies, engendrant des retards et des coûts supplémentaires. Il alerte sur le fait qu'en 2050, la canicule de 2003 sera la norme, une réalité que la SNCF prend déjà en compte. Faire face au futur requiert une meilleure compréhension des défis et davantage de coopération entre les secteurs.

Développer les échanges avec la nature

L'exploitation des services rendus par les écosystèmes naturels peut être source d'importants co-bénéfices, pour Philippe Thiévent, directeur de CDC Biodiversité. Il explique que nous commençons seulement à découvrir les apports des zones humides : hauts lieux de biodiversité, bénéfiques en termes de filtration de l'eau, recharges aquifère et exceptionnelle capacité de régulation des inondations. Exploiter ces co-bénéfices peut être une piste stratégique d'atténuation et d'adaptation, et présente un intérêt social, environnemental mais aussi économique.



Side-event - Adaptation to Climate Change using Natural Infrastructures Solutions for Water Management"

Par Global Water Programme

Green Cross International, qui s'investit sur des projets d'accès à l'eau, est intervenu à ce side-event sur la question des contextes transfrontaliers. L'accent a été mis sur l'importance de la coopération entre les Etats partageant les bassins hydrographiques et sur l'absence pourtant abyssale d'accords entre ces pays (seuls 40% des bassins transfrontaliers bénéficient d'accords de bassin). Green Cross International a mis en valeur le fait que ce vide juridique et de gouvernance a des conséquences très négatives, notamment pour les bassins et les infrastructures naturelles.

Retrouvez le programme *Water for Life and Peace* : <http://www.gcint.org/water-for-life-and-peace/>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Table ronde « Les transformations structurelles de l’Afrique » Land of African Business

Avec un taux de croissance moyen de 5,5% lors des dix dernières années, l’Afrique est aujourd’hui devenue l’un des moteurs de la croissance économique mondiale. La présence de matières premières, la réduction de la pauvreté et l’émergence d’une société civile et de classes moyennes portant la consommation du continent, la croissance démographique et l’urbanisation qui l’accompagne sont autant de facteurs qui expliquent la présence de plus en plus massive des investisseurs étrangers et la compétition que se livrent les grandes puissances sur le continent. Mais de nombreux pays africains restent victimes du faible accès à l’énergie (600 millions d’Africains n’ont aujourd’hui pas du tout accès à l’électricité) et à l’éducation, d’une économie formelle encore limitée et de son image de continent instable souffrant d’une mauvaise gouvernance.

L’Afrique fascine aujourd’hui, mais les conditions préalables à son émergence sont-elles réunies ? Cette émergence est-elle réelle ou ne s’agit-il que d’un feu de paille ?



©Land of African Business

Les intervenants à cette table ronde :

- M. Cellou Dalein DIALLO, Président, UFDG, Ancien Premier Ministre de Guinée (Guinée)
- M. Kako NUBUKPO, Economiste, Membre du Programme de gouvernance économique mondiale, Université d’Oxford, Ancien Ministre de la Prospective du Togo (Togo)
- M. Jean-Michel SEVERINO, Directeur Général, Investisseurs & Partenaires (France)

Modérateur : M. Nicolas IMBERT, Directeur exécutif, Green Cross France et Territoires (France)



© Land of African Business



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d’intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

5 décembre

Plateau-TV « Eau et océans : comment éviter les scénarios catastrophes du futur à l'heure de la COP21 » en partenariat avec le Partenariat Français pour l'Eau

Retrouvez l'intégralité du plateau-TV en vidéo : <http://bit.ly/1Uqo4X0>

A l'heure de l'adoption du texte à débattre par les parties à la COP21, un plateau TV regroupant *Nicolas Imbert*, directeur exécutif de Green Cross France et Territoires, *Houria Tazi Sadeq*, du Conseil Marocain des Droits de l'Homme, *André Flajolet*, du Comité de Bassin Artois Picardie, *Maryse Vercoutère*, d'Action contre la Faim, et *Pierre Nougué*, d'Ecosys Group, aura abordé la double problématique des catastrophes naturelles et de la bonne gestion des ressources hydriques.



Parmi les idées proposées, on a pu relever la nécessaire réintroduction de l'eau comme ressource non substituable et jouissant d'un cycle unique au sein du débat politique. Le mot de dérèglement prend tout son sens en ce qui concerne l'eau : jamais on n'a assisté à une telle accélération des catastrophes climatiques. En 2030, la perte de la capacité de recharge des nappes sera comprise entre 20 à 50%, et le débit des fleuves de 6 à 30%.

Face à ce défi, pour sauvegarder cet « or bleu », il faut une riposte globale et non sectorielle. Il en ressort que les acteurs locaux, y compris les acteurs privés, ont un rôle indispensable à jouer dans la consolidation des outils institutionnels créés en vue d'appliquer un modèle économique plus inclusif et plus adaptable. Il s'agit ainsi d'opérer une transcendance du cadre national, de déterritorialiser les innovations dont la société civile est imprégnée, et d'encourager de nouveaux entrepreneurs à passer à l'acte sur le terrain. Sous-jacent à ces propos, un appel indéniable à plus de cohérence entre les parties prenantes et une réponse multisectorielle découle du fait que l'eau est un destin commun. Il doit être question de relier la terre et la mer, de coordonner et décloisonner le travail qui se fait entre les secteurs.

A côté de ce travail horizontal, il s'agit aussi d'opérer un travail vertical, en prenant en compte les droits de l'homme, en mettant en place des mesures d'adaptation afin de ne pas délaisser les milieux pauvres. Action Contre la Faim met l'accent sur le concret des actions mises en œuvre, et sur une situation paradoxale que l'Éthiopie rencontre par exemple, oscillant en permanence entre une situation de sécheresse ou de surabondance de l'eau. L'objectif est donc d'augmenter la résilience des populations, c'est-à-dire faire face et anticiper la prochaine inondation, notamment par la mise en place de système de collecte et de revalorisation de l'eau.



En conclusion, le sujet de l'eau impose qu'une vision organique soit à l'œuvre, c'est-à-dire prenant compte du cycle de l'eau dans son ensemble, et incluant tous les acteurs de la société dans la réponse apportée.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



6 décembre

Agora « Diplomatie et outre-mer » - Grand Palais

Lors de l'agora « Diplomatie et outre-mer » à Solutions COP21, les territoires d'outre-mer ont été définis successivement comme laboratoires de la biodiversité, un condensé d'humanité et d'avenir et une vitrine du savoir-faire en termes de lutte contre le dérèglement climatique.

Les intervenants ont insisté sur l'importance pour ces territoires de revendiquer l'adaptation comme un enjeu aussi important que celui de l'atténuation. La mise en place d'une diplomatie plus ouverte à la coopération est également nécessaire, afin que la France porte la voix de ces territoires. L'ONU a d'ores et déjà commencé à porter cette voix, mais reste encore à trouver un aménagement pour que leur cause soit entendue. C'est également la diffusion de leur modèle qui est en jeu, considéré comme avant-gardiste, ainsi que les nombreux avantages dus à leur ZEE étendue.



Projection-débat du film « Nos enfants nous accuseront » de Jean-Paul Jaud

En présence de Jean-Paul Jaud, réalisateur du film, Nicolas Imbert, directeur exécutif de Green Cross France et Territoires et Périco Légasse, journaliste.



Les spectateurs ont montré un vif intérêt lors du débat avec le réalisateur. Leurs questions ont porté sur les conséquences du film, 7 ans après, dans d'autres mairies : de nombreux « bébé bios », notamment dans la région Sud-Est, dans le Gard, la Drôme, Lorient par exemple. Une dynamique locale a donc été lancée, on peut dès lors se poser la question de savoir pourquoi elle n'a pas atteint l'échelon national, en quoi l'éducation nationale, les contradictions réglementaires sont un frein à cette expansion, et surtout, comment persuader ?

Par rapport à l'agriculture biologique, il a été rappelé qu'elle pouvait avoir un rendement supérieur de 30%, mais que tout le paradoxe résidait dans le fait que 30% de la production était jetée.

Autre frein, encore plus conséquent : celui des lobbys, pharmaceutiques notamment et l'industrie du sucre.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Projection « La Poursuite de l'Endurance - Sur les traces de Shackleton »



La projection du film retraçant l'expédition de Shackleton a été suivie d'un débat, en présence de Luc Hardy et de Bertrand Delapierre, le réalisateur du film.

Retrouvez la présentation du film sur https://www.youtube.com/watch?v=M_R2SLOH3O8 et le débat sur <https://www.youtube.com/watch?v=630wHMINoqQ>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



9 décembre

Déclaration des droits et devoirs de l'Humanité

Un événement qui fera date : autour de Corinne Lepage, une présentation de la Déclaration Universelle des Droits et Devoirs de l'Humanité a été effectuée, et le document ensuite distribué à l'ensemble des délégations.

Retrouvez la synthèse des débats sur <https://vimeo.com/148420081>



Etaient notamment présents les représentants scouts, les membres de la COY, d'anciens ministres de l'environnement, des membres de Green Cross.

La Déclaration des droits de l'Humanité n'avait pas pour but d'être traitée lors de la COP21, déjà riche de débats et thématiques, mais d'être présentée à la société civile afin qu'elle s'en saisisse, avant d'être examinée par le Secrétariat Général de l'ONU. Le mouvement scout en a été le premier supporteur, ce qui est doublement symbolique : d'une part, parce qu'il s'agit d'un mouvement international, regroupant 40 millions de jeunes scouts, dès lors ambassadeurs de la déclaration ; d'autre part, parce qu'il s'agit d'un mouvement jeune, incarnant le fait que la déclaration porte la marque de la responsabilité des générations actuelles envers les générations futures. En reconnaissant la Déclaration, les scouts ont accepté de relever le défi du dérèglement climatique et se sont pleinement engagés à l'action, notamment en plantant 8 millions d'arbres en Equateur.

Le 2 décembre, au Conseil Economique, Social et Environnemental, le soutien à la Déclaration a été large et unanime, regroupant mouvements religieux et citoyens, responsables politiques, philosophes, historiens, scientifiques etc. En amont de la COP21, le texte a également reçu le soutien des jeunes lors de la COY. Lors du Sommet des Villes, Anne Hidalgo, a apporté celui de 600 zones urbaines.

Plus qu'une volonté, c'est un devoir : obligation a été faite aux Etats d'agir contre le dérèglement climatique, notamment par le tribunal de la Haye, un tribunal pakistanais, ainsi que la Cour Suprême des Etats-Unis. Le mouvement est en expansion, notamment depuis l'édiction des principes d'Oslo. Les initiatives sont nombreuses, qui vont dans le sens d'une coutume.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

10 décembre

Agora « Océan et économie circulaire » Green Cross France et Territoires – Grand Palais

L'Agora « Océans et économie circulaire » organisée par Green Cross a démontré la place occupée par les océans dans la lutte contre les dérèglements climatiques, ainsi que les pistes d'innovation qu'ils nous offrent. Un retour sur la COP21 et sur les résultats de la Déclaration ParisClimat2015 ont également été présentés. On a ainsi parlé adaptation, mais également solutions.

Parmi les intervenants, des entrepreneurs innovants, à l'échelle française et internationale, ont aussi parlé solutions.

Louis Win-Nemou, contributeur d'Océania 21, chef de la tribu Gohapin, Nouvelle Calédonie

Le lien à la terre et les savoirs traditionnels du peuple calédonien sont menacés par la présence de ressources très convoitées : métaux rares, pétrole, gaz... C'est une perte de savoirs traditionnels anciens de 3000 ans qu'encourt l'Humanité.

En Nouvelle-Calédonie, le travail qui est réalisé sur le développement durable va de pair avec le bien-être des populations. Ce sont ces populations qui subissent déjà aujourd'hui les conséquences des changements climatiques : montée des eaux, réchauffement, cyclones. Leur sens de la résilience est indispensable, tout comme la recherche de solutions locales : la plantation d'arbres, par exemple le palétuvier, qui permet de capter 3 à 4 fois plus de carbone que la moyenne, et aide à casser les vagues.

Au sein d'Océania 21, la réunion de 21 peuples autochtones, reconnus par le droit international, a permis de faire valoir leurs revendications. La Déclaration de Lifou apporte aussi des éléments concrets sur l'adaptation, l'atténuation et le financement. Elle a été référencée aux Sommets de Lyon et de Bogota. Sur les 21 pays insulaires que composent Océania 21, 17 sont indépendants et peuvent donc porter leurs voix et celle des autres à l'ONU et autres organisations internationales.

Diffusion du film « Choses vues, mots entendus, 8 mois après PAM »

Ce web-documentaire (<https://vimeo.com/143344951>) sur les conséquences au Vanuatu du cyclone PAM qui a frappé l'océan Pacifique Sud début 2015. *Ania Freindorf*, la réalisatrice, rappelle qu'il existe seulement 3% des aires naturelles protégées. Ce film appelle à l'action et montre comment les pays insulaires se mobilisent.

Louis Win-Nemou a souligné qu'El Nino se reforme plus vite que d'habitude, et que les catastrophes naturelles qui les accompagnent sont de plus grande ampleur. D'une fréquence décennale, ces catastrophes deviennent annuelles. La plantation d'arbres et le développement de l'apiculture peut contribuer, mais le problème majeur reste celui du changement des mentalités, et la préservation des particularités culturelles, notamment dans les pratiques agricoles.

Louis Win-Nemou a évoqué l'exemple de la production vivrière d'igname, qui est devenue quasi-impossible du fait de la concurrence de l'igname transgénique en Australie et à Hawaii. La nécessité de préserver des graines non transgéniques dans une banque est posée.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

La question de l'eau, plus particulièrement de son approvisionnement et de sa montée, est devenue majeure. Au passage d'El Nino, les pluies sont tellement violentes et les sols perméables, que l'eau ne fait que ruisseler en surface. Le lien entre la pollution en amont et son impact en aval est aussi à faire.



Quels navires pour le futur ?

Boris Federovsky, conseiller technique du GICAN

Ont été évoquées les opportunités que représente l'océan, vecteur essentiel du transport maritime, ainsi que les apports de la technique. Cette dernière permet de répondre à des besoins de sécurité, environnementaux, économiques et opérationnels. En mer, l'économie circulaire prend tout son sens. La transformation optimale de l'énergie, la valorisation des déchets, ainsi que le traitement de l'eau, constituent le triptyque sur lequel repose l'économie circulaire à terre. Le concept de multi-activités en mer complète ces notions de réduction de la consommation de ressources – énergie, matériaux, eau – et de limitation, voire de suppression des rejets dans l'environnement.

Mathieu Kerhuel, président d'Advanced Aerodynamic vessels (A2V)

Présentation d'un prototype de navire d'un nouveau genre. Son design génère une portance aérodynamique qui lui permet d'être extrêmement rapide et d'avoir une faible consommation.

A usage commercial, ces bateaux ont la particularité et l'avantage d'être légers car composés de matériaux composites et de fibres de verre. S'ils sont plus coûteux à l'achat que les bateaux traditionnels, leur légèreté permet de faire des économies de carburant.

Océans et économie circulaire

Brigitte Bornemann, directrice des publications, Energies de la Mer

Le portail d'informations qu'elle a développé concerne la filière des énergies de la mer, y compris les navires les infrastructures du littoral, telles que les ports, les usines de production, la logistique. Il propose également une veille sur les impacts environnementaux, sociétaux et socio-économiques.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

L'intérêt de la production d'énergies renouvelables marines a également été mis en lumière : il s'agit d'une activité non délocalisable, à dimension territoriale et prédictible.

Le projet de Serious game, véritable outil d'analyse stratégique et pédagogique développé par le Lycée Vauban de Brest dans le cadre du Campus des métiers de la mer présente des technologies que l'on peut développer en mer, entre autres les éoliennes offshore posées ou flottantes ; l'hydrolien, le houlomoteur ainsi les technologies fluviales . Le jeu en 3D, permettra de gérer à partir de données le potentiel énergétique en temps réel converti en production énergétique.

Laure Rondeau-Desroches, responsable communication Europe, Afrique, Moyen-Orient d'Interface

La société Interface existe depuis les années 70, mais elle n'a amorcé son changement stratégique qu'en 1994, en étant à l'avant-garde de la RSE. Son objectif pour 2020 : zéro déchet, zéro impact négatif. Cela passe par l'élimination des déchets, un objectif zéro émission nocive (qualité de l'air intérieur), l'utilisation d'énergies renouvelables, une optimisation des transports, la sensibilisation des parties prenantes, et de nouvelles façons de commercer.

Un changement stratégique a été initié suite à l'analyse du cycle de vie des produits (dalles de moquette) : les 2/3 des externalités négatives proviennent du matériau constitutif de la moquette, à savoir le pétrole, et plus précisément le polyamide 6, fibre issue de la pétrochimie. Pour trouver de nouvelles sources de matières premières recyclées, dans le cadre du programme NetWorks, en partenariat avec la ZSL (Zoological Society of London), Interface a identifié une nouvelle source d'approvisionnement : la récupération des filets de pêche. Ce partenariat représente aussi une solution bénéfique pour les communautés locales : aux Philippines par exemple, la collecte des filets abandonnés permet de mettre fin à la « pêche fantôme » qui détruit les stocks de poisson, en plus de nettoyer les côtes et les plages. L'achat des filets se fait à un prix juste, ce qui contribue à augmenter les revenus des pêcheurs. Le recyclage est réalisé par Aquafil, une société italienne, qui transforme les filets en fibre de polyamide 6. Les avantages sont donc de nature environnementale, mais également économique.

Jacques Degroote, président d'Algonésia

Algonésia est une start-up créée en 2013, centrée sur l'agro-industrie et les biotechnologies dédiées aux micro-algues. Le concept s'articule autour de l'économie circulaire, conception dans laquelle le déchet de l'un devient la ressource du suivant. Décliné à la production de micro-algues, le CO2 de l'un devient l'aliment des micro-algues de l'autre. La croissance des micro-algues nécessite du soleil et du CO2, et elles peuvent très bien grandir dans des eaux usées, ce qui représente un atout environnemental considérable dans un objectif de captation du carbone. La traçabilité du carbone a été identifiée comme un enjeu. Jacques Degroote a donc également collaboré à la création d'un outil appelé CO2Track.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

11 décembre

Débat du Réseau Projection : « Les solutions face aux risques climatiques en milieu urbain : expériences ouest-africaines »

Par Réseau Projection

Quelles solutions concrètes de la COP21 en réponse à l'impact climatique sur les services essentiels urbains en Afrique de l'Ouest ? Ce moment d'échanges et de partage à la fin de la COP21 a été l'occasion de recueillir à chaud les réactions de nos intervenants sur cet événement. Ce débat a également porté sur les initiatives des professionnels et acteurs locaux en matière de gestion des ressources et services essentiels.



Intervenants :

- Nelly Diane Alemfack, membre de Jeune Volontaire pour l'Environnement – Cameroun
- Kristel Malègue, coordinatrice de la Coalition Eau
- Pauline Neyom Toukoua Djaba, Présidente de l'AFAP - Association des Femmes pour l'autopromotion - Tchad
- Nicolas Imbert, Directeur exécutif de Green Cross France et Territoires

Animation : Audrey Pelerin (chargée de mission Projection)

Quelles solutions concrètes de la COP21 en réponse à l'impact climatique sur les services essentiels urbains en Afrique de l'Ouest ? Quelle mise en œuvre possible des engagements de la COP21 pour augmenter la résilience des services essentiels face aux risques climatiques ?

Ce moment d'échange qui s'est déroulé en fin d'après-midi du dernier jour des négociations, a été l'occasion pour tous de partager leurs ressentis et de réagir en direct et à chaud sur les grands enjeux soulevés par l'accord universel sur le climat. Les intervenants sont revenus tour à tour sur les temps forts de la COP qui les ont marqués, ainsi que sur les messages et les recommandations qu'ils ont diffusés tout au long de ces négociations.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Le pré-accord final sorti ce jour a été débattu, sur sa portée, sa réponse aux attentes de chacun et des conditions de sa mise en œuvre pour une réalisation efficace sur le terrain. On a pu ressentir dans le ton des propos des intervenants l'urgence de proposer un accord de qualité dans la nuit du 11 au 12, qui soit validé et acceptable pour tous.

De plus, un retour sur certaines initiatives et projets de gestion des services essentiels (eau, assainissement, énergie, déchets, mobilité) et des ressources des professionnels et acteurs locaux en matière de changement climatique et de résilience, a permis de mettre en avant des pratiques locales déjà appliquées. L'objectif à long terme étant de diffuser et de partager des bonnes pratiques d'adaptation rencontrées sur le terrain.

Nicolas Imbert, directeur exécutif Green Cross France et Territoires, a mis en avant la mobilisation structurée de l'ensemble de la société civile depuis 2012, pour préparer ce forum et la transition écologique de nos économies, via le partage d'expériences et de piste de solutions concrètes sur le terrain. La notion de résilience, la capacité des territoires à s'adapter au dérèglement climatique et à contribuer à son atténuation, les projets pour l'accès à l'eau et la santé de l'eau, l'alimentation durable, les énergies de proximité et l'habitat durable sont au cœur de ces travaux. Et nous voyons sur le terrain un grand enthousiasme, un partage entre les expériences du nord et du sud, qui contrastent avec la bulle feutrée des négociations.

Kristel Malègue, coordinatrice de la Coalition Eau, nous informe que la coalition eau et le PFE ont examiné les contributions nationales en amont de la COP et ont participé à la campagne #Climateiswater pour porter le sujet de l'eau dans les négociations. Sur l'accord, ce qui est cité dans l'introduction et les volets n'a aucune valeur contraignante. Le curseur politique n'est pas compréhensif, le texte doit être « simple, universel et contraignant » et le message politique fort, à la hauteur des enjeux. Kristel Malègue insiste sur le fait de « retravailler les projets au plus proche du terrain ».

Pauline Djabaneyom Toukoua, présidente de l'AFAP (Association des Femmes pour l'autopromotion au Tchad), a parlé du rôle central qu'ont à jouer les femmes face au défi du changement climatique. Elles sont au contact de l'eau au quotidien, allant la chercher du matin au soir, de plus en plus loin du fait de la raréfaction de la ressource.

Nelly Diane Alemfack, membre de JVE Cameroun, a également noté durant cette COP un manque d'ouvertures des négociations à la société civile. Le problème des langues exclue certains pays, les observateurs accrédités n'ont pas accès à toutes les salles. Il existe comme un jeu de badges, le challenge étant d'en avoir le plus autour du cou et de toutes les couleurs. Il y a eu une forte mobilisation citoyenne grâce aux espaces Génération Climat, mais l'expression citoyenne n'est pas écoutée ni prise en compte.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

II. 11 JOURS QUI MENENT A UN ACCORD HISTORIQUE

5 décembre

Message de Jean-Michel Cousteau aux négociateurs

La phase de négociation est critique pour le futur commun de l'humanité

J'ai grandi au bord de la mer Méditerranée, dans le Sud de la France, et ai commencé à plonger à l'âge de 7 ans. Mon père, Jacques-Yves Cousteau, son équipe et moi-même, ont produit de nombreux films documentaires pour présenter les merveilles des océans au public.

Au cours de mes 70 ans de plongée, j'ai découvert des endroits magnifiques de par le monde. Mais j'ai aussi assisté à la destruction de la planète. Maintenant, et c'est nouveau, nous devons affronter le plus grand défi de l'histoire humaine : l'accélération du changement climatique. Avec les dirigeants et gouvernants mondiaux réunis à Paris – et le monde entier qui regarde.

Le temps est plus que compté. Il y a eu assez de discours. Nous devons prendre désormais action, **maintenant**, pour infléchir la trajectoire de notre futur commun. Nous devons nous focaliser sur les solutions. Aucune nation ne sortira vainqueur d'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, d'une montée des températures ou d'une détérioration de la santé des océans. Nous gagnerons si nous protégeons les terres et océans.

Chaque nation dans le monde gagnera si nous nous rassemblons pour trouver des solutions. Chaque nation aura quelque chose à gagner si nous réalisons que la qualité de nos futurs dépend de la santé de la planète. Confrontée à ce défi, l'espèce humaine innovera de manière remarquable, et peut s'adapter aux besoins changeants de notre époque. Nous sommes la seule espèce sur la planète qui peut faire le choix de ne pas disparaître.

Aujourd'hui, les connaissances sont plus importantes que jamais, et nous pouvons communiquer pour atteindre l'ensemble du monde. Nous savons que le climat se dérègle rapidement, que la biodiversité est altérée, et l'eau de la planète de plus en plus polluée. Mais ensemble, nous pouvons résoudre ces problèmes. Les opportunités de création d'activités sont sans fin. Nous pouvons mieux capter l'énergie du soleil, des vents, des marées et courants. Nous pouvons réemployer ou recycler les produits chimiques avant qu'ils ne rentrent dans l'océan, et cultiver durablement l'océan. Les possibilités de développer nos communautés humaines tout en protégeant notre bien commun sont multiples.

Il n'y a qu'un seul système d'eau, et ensemble, nous vivons sur une seule planète de terre et d'eau. Nos vies sont toutes liées, et nos futurs intimement connectés. Construisons le futur de l'eau et des énergies propres qui nous permettra de vivre. **Le temps de l'action, c'est maintenant.**

Retrouvez cette déclaration en français sur <http://bit.ly/1muTFwp>

et en anglais sur <http://bit.ly/1O669kl>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Décryptage de Nicolas Imbert le 5 décembre, à mi-chemin des négociations

Le texte se cherche encore ! Mi-CoP21 : texte en demi-teinte

Et si la CoP accouchait d'une souris, d'un accord a minima ? Le 5 décembre est **Action day**, la journée de l'action, et malheureusement de ce point de vue, le texte proposé ce jour est plutôt décevant. Chacun peut se faire son idée sur <http://www.cop21.gouv.fr/en/the-new-draft-agreement-is-online/>

On note en particulier la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux qui a disparue, celle des savoirs traditionnels également – les éléments les plus concrets proposant des objectifs et des axes de travail sur l'océan et l'eau, l'agriculture et l'alimentation, la transition énergétique des territoires.... ne sont plus là non-plus. Seule maigre source de consolation, une formule qui persiste, rattachant timidement les droits (et devoirs) humains et le dérèglement climatique.

Face à ceci, nous devons rester mobilisés : il est de la responsabilité de la société civile du pays d'accueil de mettre en place la pression opportune pour que les choses se passent.

Les side-events et travaux depuis le début de la CoP mettent en évidence, si besoin était, les réelles réussites apportées par les approches inclusives, concrètes, opérationnelles, sur les territoires. Ces solutions se mettent en place, concrètement, au nord comme au sud: on parle eau littoral et océan, agriculture, transport, bâtiment, transition énergétique – ce sont des co-constructions entre les collectivités locales, les entreprises et les associations, englobant la science, les savoirs coutumiers, le partage d'expériences et la coopération décentralisée.

Pourtant, dans les négociations de la CoP, tout se passe ici et maintenant comme si le message fort des chefs d'Etat et de gouvernement avait été oublié sitôt prononcé... Les négociateurs sont repartis dans l'approche techniciste dont les CoP sont en départage depuis Copenhague au lieu de construire du consensus.

Il nous semble important que les parties, dès lundi matin :

- entendent et mettent en œuvre le message des chefs d'Etat et de gouvernement, reprenant les attentes fortes et largement partagées des sociétés civiles,
- incorporent, dès la CoP21 et encore plus sur la trajectoire CoP21 / CoP22, les avancées concrètes des acteurs non étatiques, et fassent réellement du texte issu de la Cop21 la trajectoire des solutions, du concret, des engagements,
- reformatent le dispositif de négociation pour une approche inclusive sur les territoires, intégratrice, et un agenda climat connecté aux agendas géopolitiques, économiques, sociaux.

Nous avons des outils pour ceci:

- la référence à la Déclaration des Droits de l'Humanité (<http://www.droitshumanite.fr>) dans le texte commun,
- la réinsertion dans le texte du rôle des gouvernements locaux, et de la nécessité d'une approche inclusive, intégratrice sur les territoires,
- la mobilisation autour des engagements opérationnels, notamment ceux qui peuvent être pris via l'économie circulaire, les zones marines et littorales, l'évolution de l'alimentation, de l'agriculture et la transition écologique des territoires.

Et, plus que jamais, nous devons agir ! Maintenant.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

6 décembre

Le texte remis le 5 décembre à 12h, à l'issue de la première semaine de négociation (http://bit.ly/CoP21_dec5draft), n'est pas encore à la hauteur des enjeux de la conférence présidentielle du 30 novembre, ni de l'urgence climatique. Il reste moins d'une semaine pour rendre ce texte plus ambitieux, concret, opérationnel, approuvé et en application pour tous. Afin de contribuer à cet effort, Green Cross vous présente ici sa perception des 10 mots dont la présence – ou non – changera la portée du texte. Nous suivrons quotidiennement les avancées sur ces 8 + 1 mots-clés, qui manquent aujourd'hui et dont la présence rendraient le texte acceptable eu égard aux enjeux.

Les 8 +1 mots-clés qui font aujourd'hui défaut

1 - Rôle des gouvernements locaux

Les collectivités locales ont montré, notamment via la déclaration de Lyon, l'importance de leurs engagements, les résultats concrets déjà obtenus et la capacité à travailler en réseau. Les reconnaître et les engager dans le texte est essentiel pour l'efficacité des actions d'atténuation et d'adaptation.

2 - Suivi effectif et révision des engagements

Le processus proposé aujourd'hui est flou, très peu contraignant, lourd et long à mettre en œuvre. Nous souhaitons un processus agile, opérationnel, connecté avec l'économie et la consommation des ressources, mis en œuvre dès 2017, avec transparence et publicité des méthodes d'analyse et de reporting.

3 - Pertes et dommages

La porte est désormais ouverte pour une aide spécifique aux pays les plus vulnérables au dérèglement climatique. Il s'agit désormais de proposer un mécanisme simple permettant aux pays les plus vulnérables de faire face aux effets du dérèglement climatique, de s'adapter et de contribuer à la transition écologique de leurs économies, et non uniquement de les considérer comme des « déplacés climatiques » en devenir.

4 - Approche inclusive sur les territoires

Une vision désincarnée du carbone et du climat, déconnectée des actions concrètes qui le génèrent (alimentation, énergie, habitat, transports et modes de vie, gestion de l'eau et des océans, investissement et finance...), rend l'empreinte carbone trop éloignée des réalités opérationnelles. C'est en reconnaissant dans le texte la possibilité de fixer un prix au carbone – possiblement différent par plaque géographique, et en définissant des axes de travail concrets dans les émissions carbonees que nous pourrions concrètement lutter contre le dérèglement climatique.

5 - Reconnaissance des savoirs traditionnels

Qu'il s'agisse d'adaptation ou d'atténuation, le rôle des savoirs traditionnels, et la nécessité de faire avancer conjointement science, innovation et savoirs traditionnels a disparu. Il est essentiel de pouvoir mettre en avant la reconnaissance des savoirs traditionnels dans le texte, afin de développer notre efficacité dans les réponses au dérèglement climatique, et d'affecter les moyens nécessaires à leur insertion dans les dispositifs d'alerte, de lutte contre le dérèglement climatique et d'atténuation.

6 - Financement (à l'échelle des territoires)



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Les annonces et levées de financement restent floues et différencient mal le don, l'aide d'urgence, les prêts et avances remboursables et budgets de coopération décentralisée. Ces éléments doivent être précisés. Nous devons également nous assurer que les dispositifs d'aide soient accessibles à l'échelle des territoires, et permettent un financement diffus autant que concentré. Il est essentiel que les actions financées restent les droits des populations sur lesquelles le financement s'opère, et soient construites avec eux, pour des projets diversifiés, résilients, respectant la biodiversité et l'eau.

7 - Accélération de la mise en réseau des solutions

Ces solutions se mettent en place, concrètement, au nord comme au sud: on parle eau, littoral et océan, agriculture, transport, bâtiment, transition énergétique – ce sont des co-constructions entre les collectivités locales, les entreprises et les associations, englobant la science, les savoirs coutumiers, le partage d'expériences et la coopération décentralisée. Elles restent pourtant en marge des travaux et des engagements de l'accord, alors même qu'elles sont la clé à sa mise en œuvre effective.

8 - Droits humains

Le texte – et c'est une belle avancée – fait mention aux droits humains. Cette mention doit être précisée et concrétisée. Nous suggérons de mentionner le projet de déclaration des droits de l'humanité (www.droitshumanite.fr) et de proposer un processus de négociation pour en faire un élément de négociation en vue d'une adoption à la CoP22. Il est également essentiel que l'ensemble des financements opérés dans le cadre de l'accord le soient dans le respect des droits humains, et des aspirations des populations sur lesquelles les projets d'adaptation ou d'atténuation s'appliqueront.

Un petit peu différents des précédents, le dernier mot clé est en fait l'impact sur le processus des conférences des parties de la mise en œuvre des mots-clés précédents dans le texte.

+1 Evolution de la gouvernance pour la CoP22

Les négociateurs **sont dans une bulle trop éloignée de l'action**. Plus que jamais, une refonte en profondeur du processus de décision UNFCCC est impérative. Retrouvez sur <https://www.youtube.com/watch?v=YZiqSN6ybeM> la vidéo de Nicolas Imbert sur le sujet.



9 décembre

Décryptage du texte du 9 décembre

Nous avons revu le texte du 9 décembre (http://bit.ly/UNFCCC_draft_dec09) à la lueur de nos 8+1 mots-clés... et voici le résultat.

1 - Rôle des gouvernements locaux

L'article 15 ouvre la porte pour une intégration discrétionnaire, au cas par cas, d'acteurs non étatiques.

2 - Suivi effectif et révision des engagements

L'article 2 laisse encore les options ouvertes pour des visions très différentes de ce qu'est un engagement et un accord contraignant. C'est un point essentiel non encore tranché. Une section entière (article 9) est consacrée à la transparence, avec une bonne volonté de principe mais floue au niveau de la méthode. La définition du mécanisme de compliance est reportée à plus tard (article 11). La mention spécifique à l'article 12.8 sur la présence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique augure peu de la transparence sur la transition énergétique. L'article 19 permet une certaine flexibilité dans les amendements.

3 - Pertes et dommages

Non tranché (cf. article 5)

4 - Approche inclusive sur les territoires

pp13: en préambule, la sécurité alimentaire est expressément mentionnée, ainsi que la vulnérabilité des systèmes agricoles. L'article 2.1 précise bien le rôle de la finance, mais omet les acteurs territoriaux. Les financements et transferts de technologies font l'objet de précisions vers plus de concret (article 6 à 8). Le "capacity building" est toujours défini de manière souveraine par pays, ce qui n'encourage pas la coopération décentralisée (article 8).

5 - Reconnaissance des savoirs traditionnels

pp11: en préambule, l'allusion explicite à la Terre Mère est une première étape. Rien de plus.

6 – Financement à l'échelle des territoires

cf.point 4 - encore très flou. La porte est ouverte pour des options plus précises, plus pragmatiques. Traditionnellement les choses se débloquent en toute fin de CoP.

4 – Accélération de la mise en réseau des solutions

L'article 4 propose des axes de progrès sur l'adaptation, mais sans contrainte.

6 – Droits humains

Parenthèses et crochets - et c'est dommage, d'autant plus que la déclaration des droits de l'humanité a été diffusée ce matin à toutes les délégations (www.droitshumanite.fr).

Un petit peu différent des précédents, le dernier mot clé est en fait l'impact sur le processus des conférences des parties de la mise en œuvre des mots-clés précédents dans le texte.

+1 Evolution de la gouvernance pour la CoP22



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Beaucoup de propositions de méthode, mais des process très lourds et peu de subsidiarité. Parmi les éléments intéressants, citons la mention en préambule (et donc sans valeur contraignante) de l'océan, au même rang que les écosystèmes terrestres et la Terre Mère.

En synthèse, beaucoup doit encore être accompli, et le chemin des solutions sera probablement plus celui qui mènera de la CoP21 à la CoP22 que celui des 72 prochaines heures. Nous restons dans un processus et un accord inter-national, beaucoup plus long qu'un engagement contraignant multi-latéral, et très peu des travaux des sommets préparatoires ont pu être repris. La solidarité avec les peuples du Pacifique reste au stade incantatoire, malheureusement. La convergence des mobilisations de sujets aussi complémentaires et différents que l'économie circulaire, les littoraux et océans, et l'alimentation est encouragée par le texte d'ici à la CoP22 et jusqu'à 2020, mais sans aucun caractère impératif. Est-ce suffisant par rapport à l'urgence ? Et ne faudrait-il pas mieux un 2°C avec une feuille de route permettant de ne pas le dépasser qu'un texte qui se donne l'illusion des 1,5°C et est dimensionné pour 2,5 à 3°C.

10 décembre

Décryptage du texte du 10 décembre

Nous avons revu le texte du 10 décembre (http://bit.ly/UNFCCC_draft_dec10) à la lueur de nos 8+1 mots-clés... et voici le résultat :

A moins de 6 heures de la clôture prévue des négociations, le **statut juridique** du texte n'est toujours pas tranché, ni ce qui est contraignant et ce qui ne l'est pas. C'est un obstacle majeur pour en faire un texte d'action et de réponse à l'urgence climatique.

Le **rôle des acteurs non-étatiques**, essentiel dans les progrès et actions annoncées pendant la CoP21, est reconnu. L'**adaptation** fait l'objet d'une attention désormais plus en rapport avec les enjeux. Mais le **dispositif de réponse** est trop lent: avec une première revue quinquennale globale des émissions en 2024, le texte désavoue le GIEC et ne répond pas à l'urgence climatique. L'**ambition de co-construction** d'un futur souhaitable (qu'il s'agisse de financement, de transferts de technologie ou de coopération) n'est pas en rapport avec les enjeux. La **cible 2050** n'est plus définie, ni les engagements concrets sur **l'énergie, l'alimentation, la préservation de l'eau et des océans**.

Ce texte est une incantation, non un cadre d'action : l'ambition affichée de réduction du dérèglement climatique à 2°C nécessite des moyens sans commune mesure avec le contenu du texte. Nous espérons que les engagements et plans d'actions des pays (INDC), ainsi que les solutions issues du Plan d'action Lima Paris (LPAA) seront elles développées, poursuivies, partagées très rapidement et surtout mises en œuvre dès que possible.

Nos curseurs par rapport aux 8+1 mots-clés que doivent comporter un accord ambitieux :

1 - Rôle des gouvernements locaux

2 - Suivi effectif et révision des engagements

3 - Pertes et dommages

4 - Approche inclusive sur les territoires



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

5 - Reconnaissance des savoirs traditionnels

6 - Financement (à l'échelle des territoires)

7 - Accélération de la mise en réseau des solutions

8 - Droits humains

Droits humains : urgent d'agir - reconnaissons dès maintenant la démarche entreprise vers une déclaration universelle des droits et devoirs de l'humanité (www.droitshumanite.fr), et proposons un procédé pour la reconnaître en moins de 12 mois.

+1 Evolution de la gouvernance pour la CoP22

Les négociateurs sont dans une bulle trop éloignée de l'action. Plus que jamais, une refonte en profondeur du processus de décision UNFCCC est impérative.

Retrouvez sur <https://www.youtube.com/watch?v=YZjqSN6ybeM> la vidéo de Nicolas Imbert sur le sujet.

12 décembre – 14h

Un projet de texte qui peut faire histoire si signé aujourd'hui

Le texte proposé, disponible sur <http://bit.ly/ParisAgreement20151212> présente une ambition et des engagements sans commune mesure avec les projets préparatoires. C'est une excellente nouvelle.

L'**adaptation** y est présentée d'une manière satisfaisante, la date de 2018 pour la **révision des INDC** est en ligne avec ce qu'il est possible de faire face à l'urgence climatique, et le texte reconnaît le **rôle des acteurs non-gouvernementaux**, ainsi que la nécessité d'une approche concrète, opérationnelle, sur les territoires. Ce qui rend très dense le chemin restant à accomplir par les présidences française et marocaine de la CoP pour instaurer à Marrakech les engagements de Paris.

On est heureux également de voir disparaître parenthèses et crochets. Est-ce la préfiguration d'une page tournée, d'un 12 décembre qui fera histoire, et du passage à une phase de co-construction et de réponse concrète, concertée et différenciée à l'urgence climatique ? Nous espérons le croire.

Ce texte est soumis à la signature des Etats. Les débats reprennent à 15h45, et nous espérons un dénouement avant 20h ce soir.

1 - Rôle des gouvernements locaux

Reconnu dans le titre 5, point 135

2 - Suivi effectif et révision des engagements

La feuille de route des INDC est reconnue, avec un point de rencontre en novembre 2016 et une cible 2°C (notons la subtilité d'écriture de l'article 17), et une première revoyure (facilitation dialogue entre parties, pas forcément contraignant mais transparent), en 2018.

3 - Pertes et dommages



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Les titres 48 à 52 nous indiquent que rien n'est très neuf depuis Varsovie, les progrès seront probablement en annexe.

4 - Approche inclusive sur les territoires

Reconnaissance en préambule (donc non contraignant juridiquement) du rôle essentiel de la sécurité alimentaire (mais aucune mention à l'eau), ainsi que de l'océan. L'article 2 insiste sur résilience et sécurité alimentaires, et en fait des éléments importants de la lutte contre le dérèglement climatique.

5 - Reconnaissance des savoirs traditionnels

Mentionnée explicitement dans l'article 5.

6 - Financement (à l'échelle des territoires)

Le titre 54 confirme l'objectif de 100 milliards, avec un horizon fixé à 2025 et une approche intégrant adaptation et atténuation. L'essentiel des financements relèvera du multilatéralisme, et l'approche de fixer une cible, des modalités d'engagement, des conditions de transparence et de revue est la plus réaliste en droit et de facto.

7 - Accélération de la mise en réseau des solutions

Poursuite du LPAA au-delà de Paris, mais beaucoup reste à construire entre Paris et Marrakech.

8 - Droits humains

Le terme "humankind" est expressément employé, dans le préambule, ouvrant la possibilité d'une reconnaissance rapide de la déclaration des droits et devoirs de l'humanité (<http://www.humankindrights.org>).

Voici la citation intégrale :

Acknowledging that climate change is a common concern of humankind, Parties should, when taking action to address climate change, respect, promote and consider their respective obligations on human rights, the right to health, the rights of indigenous peoples, local communities, migrants, children, persons with disabilities and people in vulnerable situations and the right to development, as well as gender equality, empowerment of women and intergenerational equity.

+1 Evolution de la gouvernance pour la CoP22

Si le texte est signé rapidement ET par tous, nous pourrions dire que la confiance revient dans les négociations inter-nationales, et qu'il est possible de passer de la phase d'enlisement vécue de Copenhague à Paris pour tourner la page et enclencher à Paris une phase de coconstruction - il faudra veiller à la fois à une vision 2050, à une meilleure opérationnalité du système onusien et à des engagements tenus et revus.



12 décembre – 23h59 ;-)

Green Cross salue un texte historique à Paris

Green Cross salue un accord historique à Paris, et remercie l'ensemble des équipes de négociation française, péruvienne et marocaine pour la qualité du travail accompli :

<http://bit.ly/ParisAgreement20151212>

La prochaine étape essentielle sera la signature et l'entrée en vigueur de l'accord, espérée le 22 avril, avec au moins 55 pays signataires représentant 55% des émissions carbone mondiales.

L'adaptation y est présentée d'une manière satisfaisante, la date de 2018 pour la révision des INDC est en ligne avec ce qu'il est possible de faire face à l'urgence climatique, et le texte reconnaît le rôle des acteurs non-gouvernementaux, ainsi que la nécessité d'une approche concrète, opérationnelle, sur les territoires. Ce qui rend très dense le chemin restant à accomplir par les présidences française et marocaine de la CoP pour instancier à Marrakech les engagements de Paris.

On est heureux également de voir disparaître parenthèses et crochets. Cet accord fera date, et permet de sortir de 5 ans d'errements par une réponse concrète, concertée et différenciée à l'urgence climatique.

Nos curseurs par rapport aux 8+1 mots-clés que doivent comporter un accord ambitieux :

1 - Rôle des gouvernements locaux

Reconnu dans le titre 5, point 135.

2 - Suivi effectif et révision des engagements

La feuille de route des INDC est reconnue, avec un point de rencontre en novembre 2016 et une cible 2°C (notons la subtilité d'écriture de l'article 17), et une première revoyure (facilitation dialogue entre parties, pas forcément contraignant mais transparent), en 2018.

3 - Pertes et dommages

Les titres 48 à 52 nous indiquent que rien n'est très neuf depuis Varsovie, les progrès seront probablement en annexe.

4 - Approche inclusive sur les territoires

Reconnaissance en préambule (donc non contraignant juridiquement) du rôle essentiel de la sécurité alimentaire (mais aucune mention à l'eau), ainsi que de l'océan. L'article 2 insiste sur résilience et sécurité alimentaire, et en fait un élément important de la lutte contre le dérèglement climatique.

5 - Reconnaissance des savoirs traditionnels

Mentionnée explicitement dans l'article 5, et par ailleurs reconnaissance des savoirs traditionnels comme élément important des démarches d'adaptation sur les territoires.

6 - Financement (à l'échelle des territoires)

Le titre 54 confirme l'objectif de 100 milliards, avec un horizon fixé à 2025 et une approche intégrant adaptation et atténuation. L'essentiel des financements relèvera du multilatéralisme, et l'approche de fixer une cible, des modalités d'engagement, des conditions de transparence et de revue est la plus réaliste en droit et de facto.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

7 - Accélération de la mise en réseau des solutions

Poursuite du LPAA au-delà de Paris, mais beaucoup reste à construire entre Paris et Marrakech.

8 - Droits humains

Le terme "humankind" est expressément employé, dans le préambule, ouvrant la possibilité d'une reconnaissance rapide de la déclaration des droits et devoirs de l'humanité. (<http://www.humankindrights.org>). L'équité intergénérationnelle est également mentionnée. Voici la citation intégrale :

Acknowledging that climate change is a common concern of humankind, Parties should, when taking action to address climate change, respect, promote and consider their respective obligations on human rights, the right to health, the rights of indigenous peoples, local communities, migrants, children, persons with disabilities and people in vulnerable situations and the right to development, as well as gender equality, empowerment of women and intergenerational equity

+1 Evolution de la gouvernance pour la CoP22

L'obtention d'un accord, même si elle fut difficile, est désormais là. Bravo à toutes les délégations et au travail des présidences française, péruvienne et marocaine pour ce succès, qui sera opérationnalisé le 22 avril et à la CoP22 à Marrakech. On se réjouit que la confiance revienne dans les négociations internationales, et qu'il est possible de passer de la phase d'enlisement vécue de Copenhague à Paris pour tourner la page et enclencher à Paris une phase de co-construction - il faudra veiller à la fois à une vision 2050, à une meilleure opérationnalité du système onusien et à des engagements tenus et revus.



Photos et impressions de la conférence du 12 décembre - un moment historique ?

Une standing ovation pour accueillir la présidence française, et de très vifs applaudissements pour la présidence péruvienne des négociations. Laurent Fabius entame avec un "nous voici presque au bout du chemin". De bon augure ? YES – la suite filmée en direct sur <http://bit.ly/Cop2112dec15>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89



contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

III. WEB TV GREEN CROSS FRANCE ET TERRITOIRES



La webTV Green Cross est en ligne sur <https://vimeo.com/channels/cop21paris>

La transition énergétique, une réalité sur les territoires – Web TV Green Cross :
vimeo.com/148341301

- Damien Carême, maire de Grande Synthe
- Pierre Astruc, secrétaire général de GRTgaz
- Jean-Yves Leber, créateur de Fenix International
- Débat animé par Sonia Henry, depuis les locaux de la Française Group

Iles et espaces littoraux, sentinelles du climat : vimeo.com/148277026

- Anthony Lecren, ministre de l'environnement et des affaires coutumières, Nouvelle-Calédonie
- Maina Sage, députée de Polynésie
- Houria Tazi Sadeq, membre du Conseil National des Droits de l'Homme Marocain,
- Débat animé par Chloé Nabédian, depuis le pavillon marocain à SolutionsCoP21, au Grand Palais

Entreprendre au féminin pour le climat : vimeo.com/148332591

- Christiane Albert, directrice du SICR, fondatrice du cluster CREER, la Réunion
- Nadège Batou, réalisatrice au Congo,
- Marie-Anne Isler Beguin, signCoP21
- Dominique Martin Ferrari, WECF
- Débat animé par Nicolas Imbert, depuis les locaux de la Française Group

Les Chefs d'Etat seront-ils au rendez-vous de la CoP21 ?

Avec des interviews exclusives :

- Michèle Sabban, présidente du R20 : <https://vimeo.com/147322700>
- Mohammed Benyahia : Directeur communication et partenariat au ministère délégué chargé de l'environnement. <https://vimeo.com/148223055>
- Sebastian Copeland, photographe, explorateur et environnementaliste : <https://vimeo.com/147271695>
- Xavier Lépine, Président du Directoire, la Française Group : <https://vimeo.com/147517352>
- Delphine Blumereau, présidente de CliMates : <https://vimeo.com/147592087>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

La mobilisation des territoires

- Houria Tazi Sadeq, négociatrice Cop21 pour le Maroc : <https://vimeo.com/147614681>
- Bettina Laville : conseillère d'Etat <https://vimeo.com/147646763>
- Jean-Claude Lévy et Denis Dangaix : <https://vimeo.com/147662065>
- Renaud Prouver, PDG de Spallian : <https://vimeo.com/147847350>
- Marie-Anne Isler Béguin : co-initiatrice du mouvement #signcop21 : <https://vimeo.com/147800172>

L'implication citoyenne à la CoP21

- Yves Mathieu, Missions Publiques, organisateur du débat planétaire : <https://vimeo.com/147861727>

Protéger les océans pour un climat serein et une humanité préservée

- Laurence Eymard, Climatologue, météorologue et océanographe : <https://vimeo.com/147280468>
- Christian Vaamei, Wallis et Futuna : <https://vimeo.com/147669716>

Eau, océan et climat

Retrouvez le plateau TV du Partenariat Français pour l'Eau et de Green Cross sur le compte Youtube du Partenariat Français pour l'Eau : <https://www.youtube.com/watch?v=1dnKdL1Mplk&feature=youtu.be>

Entreprendre et investir pour le climat

- Anne Ged, directrice de l'Agence Parisienne du Climat : <https://vimeo.com/147977899>
- Pierre Nougué, président du CleanTech Open France : <https://vimeo.com/148051908>
- Thanh-Tam Le, directeur de Climate-KIC France : <https://vimeo.com/148301821>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



IV. DES TRAVAUX ET ENGAGEMENTS QUI FERONT DATE

Déclaration des Droits de l'Humanité

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ

PRÉAMBULE

1 - Rappelant que l'humanité et la nature sont en péril et qu'en particulier les effets néfastes des changements climatiques, l'accélération de la perte de la biodiversité, la dégradation des terres et des océans, constituent autant de violations des droits fondamentaux des êtres humains et une menace vitale pour les générations présentes et futures,

2 - Constatant que l'extrême gravité de la situation, qui est un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière, impose la reconnaissance de nouveaux principes et de nouveaux droits et devoirs,

3 - Rappelant son attachement aux principes et droits reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, y compris à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'aux buts et principes de la Charte des Nations Unies,

4 - Rappelant la Déclaration sur l'environnement de Stockholm de 1972, la Charte mondiale de la nature de New York de 1982, la Déclaration sur l'environnement et le développement de Rio de 1992, les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies « Déclaration du millénaire » de 2000 et « L'avenir que nous voulons » de 2012,



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



5 - Rappelant que ce même péril est reconnu par les acteurs de la société civile, en particulier les réseaux de personnes, d'organisations, d'institutions, de villes dans la Charte de la Terre de 2000,

6 - Rappelant que l'humanité, qui inclut tous les individus et organisations humaines, comprend à la fois les générations passées, présentes et futures, et que la continuité de l'humanité repose sur ce lien intergénérationnel,

7 - Réaffirmant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance et que l'existence et l'avenir de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel,

8 - Convaincus que les droits fondamentaux des êtres humains et les devoirs de sauvegarder la nature sont intrinsèquement interdépendants, et convaincus de l'importance essentielle de la conservation du bon état de l'environnement et de l'amélioration de sa qualité,

9 - Considérant la responsabilité particulière des générations présentes, en particulier des Etats qui ont la responsabilité première en la matière, mais aussi des peuples, des organisations intergouvernementales, des entreprises, notamment des sociétés multinationales, des organisations non gouvernementales, des autorités locales et des individus,

10 - Considérant que cette responsabilité particulière constitue des devoirs à l'égard de l'humanité, et que ces devoirs, comme ces droits, doivent être mis en œuvre à travers des moyens justes, démocratiques, écologiques et pacifiques,

11 - Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à l'humanité et à ses membres constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

12 - Proclame les principes, les droits et les devoirs qui suivent et adopte la présente déclaration :



LES PRINCIPES

Article 1 :

Le principe de responsabilité, d'équité et de solidarité, intragénérationnelles et intergénérationnelles, exige de la famille humaine et notamment des Etats d'œuvrer, de manière commune et différenciée, à la sauvegarde et à la préservation de l'humanité et de la terre.

Article 2 :

Le principe de dignité de l'humanité et de ses membres implique la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ainsi que la protection de leurs droits intangibles. Chaque génération garantit le respect de ce principe dans le temps.

Article 3 :

Le principe de continuité de l'existence de l'humanité garantit la sauvegarde et la préservation de l'humanité et de la terre, à travers des activités humaines prudentes et respectueuses de la nature, notamment du vivant, humain et non humain, mettant tout en œuvre pour prévenir toutes les conséquences transgénérationnelles graves ou irréversibles.

Article 4 :

Le principe de non-discrimination à raison de l'appartenance à une génération préserve l'humanité, en particulier les générations futures et exige que les activités ou mesures entreprises par les générations présentes n'aient pas pour effet de provoquer ou de perpétuer une réduction excessive des ressources et des choix pour les générations futures.



LES DROITS DE L'HUMANITÉ

Article 5 :

L'humanité, comme l'ensemble des espèces vivantes, a droit de vivre dans un environnement sain et écologiquement soutenable.

Article 6 :

L'humanité a droit à un développement responsable, équitable, solidaire et durable.

Article 7 :

L'humanité a droit à la protection du patrimoine commun et de son patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel.

Article 8 :

L'humanité a droit à la préservation des biens communs, en particulier l'air, l'eau et le sol, et à l'accès universel et effectif aux ressources vitales. Les générations futures ont droit à leur transmission.

Article 9 :

L'humanité a droit à la paix, en particulier au règlement pacifique des différends, et à la sécurité humaine, sur les plans environnemental, alimentaire, sanitaire, économique et politique. Ce droit vise, notamment, à préserver les générations successives du fléau de la guerre.

Article 10 :

L'humanité a droit au libre choix de déterminer son destin. Ce droit s'exerce par la prise en compte du long terme, et notamment des rythmes inhérents à l'humanité et à la nature, dans les choix collectifs.



LES DEVOIRS À L'ÉGARD DE L'HUMANITÉ

Article 11 :

Les générations présentes ont le devoir d'assurer le respect des droits de l'humanité, comme celui de l'ensemble des espèces vivantes. Le respect des droits de l'humanité et de l'homme, qui sont indissociables, s'appliquent à l'égard des générations successives.

Article 12 :

Les générations présentes, garantes des ressources, des équilibres écologiques, du patrimoine commun et du patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel, ont le devoir de faire en sorte que ce legs soit préservé et qu'il en soit fait usage avec prudence, responsabilité et équité.

Article 13 :

Afin d'assurer la pérennité de la vie sur terre, les générations présentes ont le devoir de tout mettre en œuvre pour préserver l'atmosphère et les équilibres climatiques et de faire en sorte de prévenir autant que possible les déplacements de personnes liés à des facteurs environnementaux et, à défaut, de secourir les personnes concernées et de les protéger.

Article 14 :

Les générations présentes ont le devoir d'orienter le progrès scientifique et technique vers la préservation et la santé de l'espèce humaine et des autres espèces. A cette fin, elles doivent, en particulier, assurer un accès et une utilisation des ressources biologiques et génétiques respectant la dignité humaine, les savoirs traditionnels et le maintien de la biodiversité.

Article 15 :

Les Etats et les autres sujets et acteurs publics et privés ont le devoir d'intégrer le long terme et de promouvoir un développement humain et durable. Celui-ci ainsi que les principes, droits et devoirs proclamés par la présente déclaration doivent faire l'objet d'actions d'enseignements, d'éducation et de mise en œuvre.

Article 16 :

Les Etats ont le devoir d'assurer l'effectivité des principes, droits et devoirs proclamés par la présente déclaration, y compris en organisant des mécanismes permettant d'en assurer le respect.

2015

Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

LES PRINCIPES

Responsabilité, d'équité et de solidarité, intragénérationnelles et intergénérationnelles

Dignité de l'humanité et de ses membres

Continuité de l'existence de l'humanité

Non-discrimination à raison de l'appartenance à une génération (Art. 4)

LES DROITS DE L'HUMANITÉ

Vivre dans un environnement sain (Art. 5)

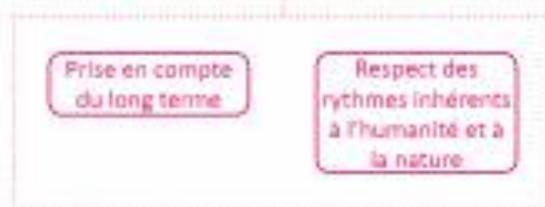
Développement responsable, équitable, solidaire et durable (Art. 6)

Protection du patrimoine commun et du patrimoine mondial (Art. 7)

Préservation des biens communs (Art. 8)

Paix et sécurité humaine (Art. 9)

Libre choix de déterminer son destin (Art. 10)



LES DEVOIRS À L'ÉGARD DE L'HUMANITÉ

LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES

Assurer le respect des droits de l'humanité (Art. 11)

Devoir de transmission avec prudence, respect et équité (Art. 12)

Tout mettre en œuvre pour préserver l'atmosphère et les équilibres climatiques
Prévenir autant que possible les déplacements de personnes liés à des facteurs environnementaux (Art. 13)

Orienter le progrès scientifique et technique vers la préservation et la santé de l'espèce humaine et des autres espèces (Art. 14)

LES ÉTATS

Intégrer le long terme et promouvoir un développement humain et durable (Art. 15)

Assurer l'effectivité des principes, droits et devoirs de la Déclaration des droits de l'humanité (Art. 16)

La Déclaration des droits de l'humanité à la COY11

Environ 5000 jeunes du monde entier se sont réunis durant trois jours à Paris pour la Conférence des jeunes (COY11) afin de préparer la Conférence Paris Climat. Lors de cet événement s'est tenue une session plénière consacrée à la Déclaration Universelle des Droits et Devoirs de l'Humanité, un projet initié par le Président français, François Hollande.

Adam Koniuszewski, de Green Cross International, s'est joint à l'ancienne ministre française de l'environnement, Corinne Lepage, ainsi qu'à Jean-Louis Servan-Schreiber, de Human Rights Watch, pour expliquer la nécessité d'une telle déclaration sur les droits et devoirs de l'humanité et son importance pour les générations futures. Ce texte, qui vient compléter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, vise à être adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2016.



La conférence a rassemblé des représentants de la jeunesse du monde entier, qui a pu prendre connaissance de la Déclaration, en débattre, et transformer leurs idées en action, en amont de la COP21. L'activiste indigène Xiuhtezcatl Martinez a également relevé l'importance pour les jeunes de signer et de relayer la Déclaration, qui inscrit la responsabilité entre les générations. Lors de la Conférence sur l'Economie Verte et Inclusive à Genève, le 6 octobre dernier, les 40 millions de scouts existants dans le monde ont été invités par Corinne Lepage à devenir les ambassadeurs pour la Déclaration et ont reçu le prix Youth Leadership Award for the Environment.

Tous les citoyens à travers le monde sont invités à signer la Déclaration et à la partager :
<http://droitshumanite.fr>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Climat – Objectif OCEAN

Déclaration de Paris – 8 juin 2015

Contexte

A l'issue du colloque (labellisé CoP21) Climat – Objectif OCEAN : les propositions de l'Economie Bleue, effectué à l'Agence Spatiale Européenne le 8 juin 2015, mobilisant de nombreux acteurs représentatifs de l'économie de la mer, des réseaux de collectivités locales, d'associations et d'acteurs économiques, les participants ont construit conjointement les propositions ci-après décrites.

Les signataires, comme les réseaux relayant ces propositions, ont porté le contenu de la présente déclaration à destination des parties prenantes à ParisClimat2015 pour une mise en œuvre au plus vite.

Préambule – océan, homme et climat

L'océan joue un rôle essentiel dans le système d'eau de la planète. Il nous permet de vivre dans un environnement apaisé, de manger les produits de la mer, et régule le climat.

Pourtant, l'océan est malade. Confronté au dérèglement climatique, aux pollutions, à une exploitation diversement durable des ressources, sa santé se détériore, sa biodiversité s'appauvrit, son niveau monte et les activités durables en mer en pâtissent. Nous devons agir, c'est notre passé, notre présent et notre avenir avec lequel il faut construire une nouvelle relation.

Les contributeurs réunis au colloque du 8 juin, dans leur grande diversité, ont identifié une feuille de route partagée, pour évoluer vers une démarche opérationnelle de réconciliation entre le développement d'écosystèmes fertiles et diversifiés et la capacité à apporter des éléments de réponse aux enjeux humains. Nous n'avons pas d'autre choix que d'obtenir un accord global sur le climat lors de la conférence Paris Climat 2015, qui comporte des engagements forts et chiffrés concernant les océans. Cet accord passe par une mobilisation précise des dirigeants des différents Etats de la planète, des acteurs économiques et de la société civile, autour de propositions. Des solutions efficaces ont déjà fait leurs preuves pour préserver la santé de l'océan, en particulier dans le domaine du climat, et peuvent être mises en place dès maintenant. C'est l'objet de la présente déclaration, structurée autour de propositions fortes et consensuelles dans quatre domaines prioritaires :

- Gestion harmonisée des activités littorales,
- Alimentation et Santé des Océans et des Hommes,
- Transport et navire et futur,
- Sécurité et surveillance pour le développement durable.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

| PROPOSITION 1 | GESTION HARMONISEE DES ACTIVITES LITTORALES |
|--|---|
| Constat | Les littoraux sont des zones sensibles et attractives. L'augmentation et la diversité des usages côtiers et marins est source de tensions, voire de conflits. Le changement climatique a des conséquences sur les littoraux (élévation du niveau de la mer, phénomènes climatiques, perturbation des écosystèmes) contre lesquelles les populations locales sont souvent désarmées. Il s'agit de concilier les enjeux socio-économiques et la préservation de l'Océan. |
| Proposition | Développer des groupes d'économie circulaire qui rassemblent et facilitent le dialogue entre acteurs publics, professionnels et usagers de la mer et associations environnementales. |
| Engagements et voies de réalisation | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre les outils de gestion intégrée et de planification spatiale maritime selon les principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, les recommandations des Nations-Unies, de l'Union Européenne et des groupements de collectivités locales. 2. Développer en partenariat avec les parties prenantes les Aires Marines Protégées qui démontrent la pertinence d'une reconquête des écosystèmes en lien avec le développement économique local. 3. Considérer l'espace marin comme espace foncier propice aux activités humaines, dans le respect des écosystèmes marins, pour améliorer les conditions de vie des populations et compléter les écosystèmes terrestres (énergies marines et renouvelables en mer notamment). 4. Mobiliser plus et mieux des compartiments identifiés du Fonds Vert pour l'Environnement Mondial, les mécanismes REDD+ et liés au carbone stocké dans les écosystèmes marins, pour accélérer les réductions d'émissions avant 2020, contribuer à la reconstruction des écosystèmes littoraux et à l'atteinte des objectifs de création d'aires marines protégées. 5. Renforcer localement la résilience des populations humaines côtières vulnérables, par des mesures complétant localement les plans d'adaptation nationaux. |



| PROPOSITION 2 | ALIMENTATION ET SANTE DES OCEANS ET DES HOMMES |
|--|--|
| Constat | Le changement climatique et certains comportements humains ont des impacts négatifs sur l’Océan et ses ressources essentielles tant pour l’équilibre climatique que pour nourrir et soigner l’Humanité. L’exploitation durable des ressources, indispensable, doit donc être mesurée mais aussi protégée des effets du changement climatique, et expliquée au consommateur pour qu’il adapte son comportement. Elle doit permettre de préserver le capital de la Planète dans une logique durable et renouvelable. |
| Proposition | Consolider une méthodologie unique pour identifier l’empreinte de chaque activité humaine sur l’océan, en s’appuyant sur les analyses scientifiques, les études d’impacts et la consultation informée des parties prenantes. |
| Engagements et voies de réalisation | <ol style="list-style-type: none"> 6. Développer par bassin un dialogue constructif des parties prenantes pour une gestion et une préservation durables des ressources alimentaires issues de la mer, qu’elles soient prélevées ou cultivées. 7. Développer la veille scientifique sur les écosystèmes, en analysant spécifiquement l’impact du dérèglement climatique, de la pollution et celui des activités humaines locales. 8. Rendre les labels plus inclusifs, encourager leur utilisation par les professionnels comme par les consommateurs. 9. Développer la sensibilisation et l’éducation sur la fragilité, l’origine et la saisonnalité des ressources. |

| PROPOSITION 3 | TRANSPORT ET NAVIRE DU FUTUR |
|--|--|
| Constat | Par rapport à la route et à l’aérien, le transport maritime est le mode de transport le plus propre à la tonne transportée. Il est aussi de plus en plus respectueux de l’environnement (évolution des réglementations, nouvelles technologies – par exemple propulsion gaz ou dispositifs de lutte contre les marées noires). Il faut accélérer la généralisation de ces technologies. |
| Proposition | Faciliter et encourager l’adaptation des infrastructures portuaires et marines nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles normes sur les émissions (directives soufre et CO2) et le traitement des eaux de ballast. |
| Engagements et voies de réalisation | <ol style="list-style-type: none"> 10. S’appuyer sur les exemples existants (européens et nationaux) pour développer l’équipement des ports en terminaux GNL. 11. Créer des filières de meilleure valorisation des déchets des eaux de ballast, de traitement des résidus pétroliers, d’économie circulaire portuaire. 12. Instaurer localement une fiscalité verte (notamment CO2), ensuite à défendre au niveau international pour une réelle efficacité. |



| PROPOSITION 4 | SECURITE ET SURVEILLANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE |
|--|--|
| Constat | <p>La préservation de l’Océan face au changement climatique et aux pollutions passe avant par une surveillance active, et des mesures globales d’adaptation et d’atténuation à la hauteur des enjeux.</p> <p>Le développement des satellites et des moyens d’observation in-situ au profit d’une gouvernance efficiente doit faire l’objet d’un plan d’action forcené et ambitieux compte tenu de l’étendue des mers. La mutualisation des moyens et les synergies entre Etats, collectivités locales, entreprises privées et acteurs associatifs est nécessaire pour y parvenir.</p> |
| Proposition | <p>Développer la connaissance précise du fonctionnement de l’Océan dans ses interactions avec le climat et du bon état de l’Océan, en créant une base de données commune et ouverte.</p> |
| Engagements et voies de réalisation | <p>13. Développer le recueil Open data des données publiques et privées au profit de la recherche et de l’action des diverses parties prenantes, en trouvant les modèles financiers efficaces et vertueux.</p> <p>14. Développer les moyens d’acquisition et de traitement des données sur tout type de plateformes, qu’elles soient spatiales, aériennes, marines ou sous-marines, habitées ou non.</p> <p>15. Mettre en synergie les programmes scientifiques nationaux, régionaux et internationaux existants avec les initiatives économiques et associatives.</p> <p>16. Développer les partages de connaissances, les échanges et la coopération décentralisée, en particulier en renforçant le programme de travail de Nairobi (NWP), les réseaux d’économie circulaire, des gouvernements locaux et d’entreprises impliquées.</p> <p>17. Structurer la veille et le partage d’information et d’expérience sur la prévision des phénomènes climatiques extrêmes, la résilience des territoires et la continuité des activités économiques et humaines.</p> <p>18. Mettre en place un processus international pérennisant la préservation de l’Antarctique et son statut international, et assurer une gouvernance durable et apaisée de l’Arctique.</p> |



La présente déclaration a été signée par les organisations suivantes :

- ❖ ACB - Réseau des bretons d'influence, ACIDD, ALMAE, ARF - Association des Régions de France, Armateurs de France, Association des EcoMaires, Association MerTerre, AUGEO Africa, Bio Thau, Bridgers One, Cerpac, Climates, Club France Développement Durable, Cluster Maritime Français, Collège des Directeurs du Développement Durable, Comité 21, Conect, Crédit Agricole SA, Cyclamed, Décider Ensemble, Durapole, Earth Guardians, Ecocean, Eco DDS, Ecologie Sans Frontière, ECOSYS Group, End Ecocide on Earth, Energies de la Mer, ESA, European Partners for the Environment, Expédition 7ème continent, Fédération des Industries Nautiques, Fondation 2019, Fondation Ensemble, Fondation GoodPlanet, Fondation Malpelo et Autres Ecosystèmes Marins, Fondation Nature et Découvertes, Forum China Europa, Forum de la Mer, France Libertés, France Nature Environnement, Forest Stewardship Council, GICAN, GREEN, Green Cross France et Territoires, Green Cross International, Groupe SOS, Humanbe, Initiative for Africa, Institut de l'Economie Circulaire, Institut Michel Serres, IPAG Business School, JB Conseils en Énergies Renouvelables, Les Ateliers de la Terre, La Boudeuse, Métamorphose Outremer, Missions Publiques, Moana nui, Monde Volontaire au Développement, Oceania 21, Ocean Futures Society, Open agrifood Orléans, Orée, Pax Arctica, PlanetSolar, R20, Race For Water, Seafood Fusion, SeaOrbiter, SER, SICR, Sunaxon, Tecensys, The Bridge Tank, WWF, YB-FR...

Les personnalités qualifiées suivantes ont également signé la déclaration :

M. Jean-Luc Aigoïn, M. Mehdi Alaoui Mdaghri, M. Yann Arthus Bertrand, M. Mounir Beltaifa, Pr Robert Bell, M. Patrice Comte, Mme Céline Cousteau, M. Fabien Cousteau, Mme Laurence Eymard, M. Gregory B. Gallagher, M. Anthony Lecren, Mme Corinne Lepage, Mme Houria Tazi Sadeq, M. Gino Van Begin.

Cette déclaration a également reçu le soutien des navigateurs Mme Isabelle Joschke et M. Vincent Biarnès.

Ce texte est proposé pour signature sur le site <http://www.cop21.mobi> depuis le 15 juin 2015. Il a été communiqué, avec l'ensemble des signataires à date, à Mme Ségolène Royal, lors du lancement d'une conférence nationale sur la transition écologique mer, océans, croissance bleue et climat le 31 août 2015.

*Si vous souhaitez signer ce texte au nom d'une organisation, merci de contacter contact@cop21.mobi.
La présente déclaration a été initiée le 8 juin 2015, à l'issue du colloque organisé par Green Cross à l'Agence Spatiale Européenne, à Paris, pour la Journée Mondiale des Océans.*



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins

GCI travaille depuis 20 ans au renforcement de la gouvernance des bassins, notamment transfrontaliers dans lesquels coulent 60% de toute l'eau douce sur Terre. Nous promovons la gouvernance juridique des bassins transfrontaliers en facilitant l'évaluation des deux grands instruments juridiques internationaux par les pays : la Convention des Nations unies sur les cours d'eau internationaux et la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU. L'Accord de Paris a sur ce sujet emboîté le pas à deux grands développements dans le domaine des accords multilatéraux sur l'environnement : l'entrée en vigueur tant attendue de la Convention des Nations unies sur les cours d'eau internationaux et l'ouverture de la Convention sur l'Eau de la CEE-ONU à d'autres Etats que ceux de la zone CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe). Ces instruments renforceront la gouvernance et la gestion des bassins transfrontaliers et travailleront de concert avec les efforts consentis par les Etats pour lutter contre les changements climatiques (Contributions prévues déterminées au niveau national) et plans d'adaptations. En signant le Pacte de Paris, GCI s'est engagée à poursuivre ses efforts en collaboration avec les autres signataires. (photos ci-jointes). *Retrouvez le Pacte de Paris sur l'eau* : <http://bit.ly/1ZOH0WL>



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Remerciements

Green Cross remercie très chaleureusement ses mécènes, partenaires, administrateurs, relais et bénévoles qui ont rendu ce travail possible par leur soutien et leurs efforts sans cesse réitérés, et en particulier :

Mécène majeur :

❖ **SopraSteria,**

Mécènes :

❖ **GRTGaz,**

❖ **La Française Group.**

Bénévoles, conseillers, partenaires, volontaires et stagiaires mobilisés pour l'événement :

- **Meryem Agnaou.** Architecte et urbaniste de formation, elle est sensible à la qualité environnementale et architecturale dans la conception du projet, et à la performance énergétique dans la construction. Cette première collaboration auprès de Green Cross au cours de la COP 21 était une opportunité pour évaluer les enjeux climatiques en question.
- **Anne Beaufumé.** Spécialiste des changements de société, elle essaie à travers ses différents engagements d'aider à répondre aux enjeux qu'ils représentent pour le futur. « Donnons une chance à l'humanité, donnons un avenir à la planète » en est un majeur pour elle.
- **Elisabeth Cassagnes** travaille sur les questions de finance, de développement durable et de RSE, elle a été Directrice du développement durable du Groupe La Française. Elisabeth est membre du conseil d'administration de Green Cross France et Territoires, et a collaboré à de nombreux projets pour Green Cross.
- **Sebastian Copeland,** photographe, explorateur et environnementaliste, est également un spécialiste de l'Arctique. Il met ses expéditions et connaissances au service de la cause environnementale. Son dernier ouvrage, Antarctica, met en avant les conséquences du dérèglement climatique dans cette région, et est un appel à l'action.
- **Céline Cousteau,** fondatrice et directrice exécutive de l'organisme à but non lucratif CauseCentric Productions, collabore avec d'autres organismes non-lucratifs ainsi qu'avec des personnes partageant les mêmes idéaux en vue de renforcer leur couverture à travers le monde. Dans ce but, de courts documentaires portant sur leurs travaux ont été créés, fournissant à Céline un outil de communication visuel d'aventures et de contes par lesquels elle cherche à éduquer et à motiver.
- **Ania Freindorf** est photo et vidéo reporter. Elle collabore régulièrement aux côtés de Green Cross pour divers événements, et a notamment réalisé le film « Choses vues, mots entendus », relatant les conséquences du cyclone PAM qui a touché le Vanuatu en 2015.
- **Luc Hardy** est Vice-président et membre du Conseil d'Administration de Green Cross France et Territoires. Luc est à la fois ingénieur, aventurier, auteur, et membre de l'Explorers Club de New York.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, il dirige Sagax, une société de capital-risque et conseil en technologie, basée aux Etats-Unis. Il poursuit également un objectif personnel en effectuant de nombreux et lointains voyages à travers le globe, afin de sensibiliser le public à des causes globales par des photos et reportages. Son dernier film, A la poursuite de l'Endurance, est sorti en 2015.

- **Sonia Henry** a été conseillère technique au Ministère des Affaires étrangères pour la mission de coopération en méditerranée occidentale, avant de devenir journaliste géopolitique et auteure de publications environnement et développement durable pour Weekly et US Publication.
- **Mathilde Hottinger** est bachelière en voie scientifique. Elle souhaite plus tard travailler dans le domaine du développement durable et plus particulièrement dans l'urbanisme et la communication. Elle intègrera en Septembre 2016 un Bachelor en développement durable où elle étudiera les sciences de l'environnement et les relations internationales, à l'université de St.Andrews en écosses. Elle a pris une année sabbatique cette année afin de poursuivre son apprentissage du mandarin.
- **Jun Hu** est une étudiante chinoise qui réalise ses études en France, à la business school de l'IPAG.
- **Jean-Claude Lévy** est historien, géographe et spécialiste de la Chine. En octobre dernier, il a reçu une mission d'un an sur l'économie circulaire par Pascal Canfin, Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères, chargé du Développement en tant que conseiller spécial auprès du Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.
- **Chloé Nabedian** est journaliste et présentatrice spécialisée en Météorologie et Environnement, notamment sur Itélé.
- **Camille Pinson** est étudiante en Master de Politiques Environnementales à l'ICP de Paris et fait partie de l'équipe de Green Cross France et Territoires en tant que chargée de communication & de partenariats. Elle souhaite orienter son parcours professionnel notamment vers les questions de protection de la biodiversité, en phase avec le développement économique et social de la société. Elle a travaillé sur des projets autour de l'eau, des océans et de la transition des territoires.
- **Julie Potier** s'intéresse aux sujets liés au développement durable et à la RSE, elle a notamment mené des missions de conseil en stratégie RSE puis elle a rejoint le monde associatif. Pour une Fondation reconnue d'utilité publique, elle a développé la collecte de fonds, construit des partenariats et mené des campagnes de sensibilisation sur les thématiques de l'eau, du bien commun et des droits humains.
- **Sophie Poussardin** est étudiante à l'IPAG business school.
- **Henri Robert** est conseiller stratégique de Green Cross France et Territoires. Après un parcours professionnel partagé entre public et privé, et toujours au service de l'intérêt général, Henri Robert a souhaité faire bénéficier Green Cross France et Territoires de son expérience. Convaincu du rôle que les collectivités locales devraient jouer pour contribuer à la transition énergétique, à la préservation des ressources et au développement harmonieux des territoires, il a rejoint, en octobre 2014, le conseil d'orientation de Green Cross France et Territoires.
- **Faiçal Slim** est membre du conseil d'orientation de Green Cross France et Territoires. Il a fondé une entreprise qui a pour objet l'expertise en stratégie de propriété intellectuelle, la gestion d'actifs,



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

l'expertise en innovation et nouveau modèle d'innovation pour les terminaux mobiles dans le cadre des énergies renouvelables. Ingénieur de formation, son but est de développer de nouvelles technologies à des fins écologiques, économiques et sociales, tout en liant son expérience dans le milieu de la création d'entreprise, le commerce et le développement.

- **Margot Vonthron** est photographe spécialisée dans les portraits et la mode. Elle a travaillé en Belgique, en Espagne, au Royaume-Uni et est actuellement basée à Paris. Pour Green Cross France et Territoires, elle a réalisé les montages vidéo des web-TV.
- **Cyril Warde**, diplômé du Master géoéconomie de l'IRIS, s'intéresse aux enjeux géopolitiques et de développement, notamment au Moyen-Orient. Il est particulièrement engagé en tant que bénévole dans le monde associatif, c'est pourquoi il a voulu profiter de l'occasion de la COP21 pour appuyer Green Cross France et Territoires.



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète





33, rue Chaptal
92300 Levallois-Perret
contact@gcft.fr – <http://www.gcft.fr>



<https://www.facebook.com/GCFetT>

http://twitter.com/_gcft

http://linkd.in/_gcft



Green Cross, 33 rue Chaptal, 92 300 Levallois Perret - 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

